

Dans la **Ligne** de **Mire** :

Etude sur la perception du personnel chargé de l'aide humanitaire et du développement sur l'incidence des armes légères et de petit calibre

Ryan Beasley, Cate Buchanan et Robert Muggah

Une initiative conjointe du Centre pour le Dialogue Humanitaire et du Small Arms Survey

“**hd**”

centre for
humanitarian
dialogue

centre pour
le dialogue
humanitaire



Remerciements

A Flore-Anne Bourgeois pour son concours

Les auteurs tiennent à remercier les organisations participantes, notamment les membres de ces dernières, pour leur aide et leurs conseils, et pour le rôle central qu'ils ont joué dans la mise en place du questionnaire :

Virginie Pick, Howard Bell, James Shepard-Barron, Stephen Gwynne-Vaughan : *CARE*

Theresa McDonnell (Concern Cambodge), Paul Harvey, Dominic Crowley et Paul O'Brien : *Concern Worldwide*

Alexandre Kamarotos : *Médecins du Monde*

Peng Sean Sem (OGB Cambodge), Jenny McAvoy (OGB Indonésie), Dragana Bukumirovic (OGB Serbie), Julia Saunders, Debbie Hillier, Pamela Young : *Oxfam Grande-Bretagne*

Heather Elliott : *World Vision*

Nenad Bosiljic : *Save the Children Royaume-Uni*

Alma Evangelista, Ricarda Rieger (PNUD Philippines), Lach Ferguson (PNUD Kosovo), Robert Scharf (PNUD - BCPR Genève), Chrissi Hirst (PNUD Serbie)

Robert Painter : *UNSECOORD*

Ce rapport est dédié aux chauffeurs, infirmières, spécialistes des questions de développement, médecins et innombrables bonnes volontés œuvrant pour les organisations d'aide humanitaire et de développement qui sont menacés, soumis à des actes d'intimidation, blessés et tués dans l'exercice de leur mission.

Ainsi qu'aux civils, premières victimes de la forte disponibilité et de l'usage abusif des armes légères.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Résumé d'orientation | 4 |
| Etude sur la sécurité et les risques en matière d'aide humanitaire et de développement | 6 |
| Prolifération des armes légères : La sécurité humaine en crise | 6 |
| Travaux de recherche à ce jour | 7 |
| L'étude | 8 |
| Intérêt de l'étude pour la communauté de l'aide humanitaire et du développement | 9 |
| Résumé des observations | 10 |
| Profil des participants | 13 |
| Observations spécifiques | 14 |
| Contexte sécuritaire | 14 |
| Armes légères au niveau local | 16 |
| Incidences sur les opérations | 19 |
| Incidences sur les civils | 22 |
| Armes légères et personnel humanitaire : Insécurité et réponses | 24 |
| Gros plan sur deux régions : les Balkans et l'Asie du Sud-est | 34 |
| Considérations méthodologiques | 40 |
| Discussion | 42 |
| Annexe 1 | 45 |
| Annexe 2 | 53 |
| Annexe 3 | 54 |
| Références et Bibliographie | 58 |

Liste des tableaux et des graphiques

- Graphique 1.** Répartition des participants à l'enquête
- Graphique 2.** La sécurité à la loupe : Manière dont les participants perçoivent leur contexte sécuritaire
- Graphique 3.** Une équation dangereuse : Augmentation de la disponibilité et de l'usage abusif des armes légères = Augmentation de l'insécurité
- Graphique 4.** Qui est armé ? Les groupes identifiés comme détenant des armes
- Graphique 5.** Types d'armes légères observés
- Graphique 6.** Lieux où les armes légères sont observées
- Graphique 7.** Problème d'accès : L'insécurité générée par les armes rend les populations bénéficiaires moins accessibles
- Graphique 8.** Obstacles opérationnels, disponibilité et usage abusif des armes légères
- Graphique 9.** Armes légères et décès/dommages corporels parmi les civils
- Graphique 10.** En joue : Comparaison du nombre de victimes imputables aux armes de poing et aux fusils d'assaut
- Graphique 11.** Un motif d'inquiétude : Evaluer où les individus se sentent personnellement menacés
- Graphique 12.** Formation à la sécurité
- Graphique 13.** Disparités de la formation parmi les personnes interrogées
- Graphique 14.** Questions désarmantes : Connaissances du personnel sur les armes légères
- Graphique 15.** En sûreté : L'incidence de la formation à la sécurité sur l'évitement du risque
- Graphique 16.** Comparaison du contexte sécuritaire dans les Balkans et en Asie du Sud-est
- Graphique 17.** Comparaison des types d'armes légères dans les Balkans et en Asie du Sud-est
- Graphique 18.** Blocage des opérations dans les Balkans et en Asie du Sud-est
- Graphique 19.** Attitude du personnel face aux armes légères dans les Balkans et en Asie du Sud-est

Encadré 1. L'étude en bref

Encadré 2. Bref historique du processus

Encadré 3. Des temps troublés : Le personnel de l'ONU exposé à l'insécurité

Encadré 4. Facteurs influant sur le sentiment de menace

Encadré 5. Sujets à approfondir

Encadré 6. Portrait : le Kosovo et le Cambodge

Tableau 1. Résultats et classement des pays/territoire en matière de contexte sécuritaire, de disponibilité et usage abusif d'armes légères, de sentiment de menace personnelle et de formation à la sécurité

Résumé d'orientation

Débattre de l'incidence de la forte disponibilité et de l'usage abusif des armes légères dans les sociétés profondément touchées par la violence armée relève de l'évidence. Du spécialiste de l'eau et de l'hygiène fraîchement recruté à l'administrateur chevronné de programmes de sécurité alimentaire, tous reprennent le même refrain : «Les armes légères sont omniprésentes, et affectent la qualité, mais aussi la quantité de nos activités.» Les armes légères sont assurément partout, et leur prolifération, ainsi que leur utilisation incontrôlées constituent une menace pour l'accès et la protection du personnel humanitaire, ainsi qu'un redoutable obstacle au développement humain.

L'utilisation abusive des armes légères tue vingt fois plus que les mines terrestres antipersonnelles et les munitions non explosées : pas moins de 500'000 hommes, femmes et enfants chaque année. Toutefois, si l'attention accordée à la crise des mines se justifie de par l'urgence de celle-ci, la sensibilisation à la question des armes légères laisse cruellement à désirer, sans même parler de l'action préventive. Cette étude a donc été réalisée dans le but de pallier à ce manque.

Les observations auxquelles elle a abouti constituent la première phase d'un projet pluriannuel, impliquant plusieurs organisations et visant à évaluer l'incidence de la prolifération et de l'utilisation abusive des armes légères sur une catégorie particulière de personnes civiles, laquelle se trouve dans la ligne de mire d'individus armés. Etablir une base de données probantes relatives à l'influence des armes légères sur le personnel et les activités des organisations d'aide humanitaire et de développement, mais aussi sur les populations que ces dernières s'efforcent de protéger et secourir, représente un premier pas essentiel en vue de réduire leur vulnérabilité quotidienne à l'insécurité.

L'ubiquité même des armes légères a engendré une véritable incohérence : dans la mesure où elles font partie intégrante du paysage, elles sont souvent passées sous silence, voire considérées comme un aspect incontournable, quoique malheureux, de la mission des organisations humanitaires et de développement. Plusieurs rapports du Secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'une multitude d'études anecdotiques, ont tenté de montrer du doigt les dangers que représente la violence armée pour le personnel des organisations humanitaires et de développement. Cependant, on déplore toujours l'absence d'une véritable analyse s'appuyant sur des éléments concrets et permettant de prouver ce que nous savons déjà intuitivement : *les personnels humanitaires sont fréquemment pris pour cibles, et exposés à des risques élevés de mortalité et de dommages corporels dans l'exercice de leur mission.*

L'Etude sur la Sécurité et les Risques en Matière d'Aide Humanitaire et de Développement (ci-après « l'étude ») repose sur un questionnaire distribué en 7 langues dans 39 pays et 2 territoires, ainsi que sur la participation de 10 organisations d'aide humanitaire et de développement. Même si elle ne donne qu'un premier aperçu de la situation, elle vient toutefois combler une énorme lacune, car elle s'appuie sur un échantillon représentatif de pays et d'organisations, tout en faisant appel à un instrument de sondage et à une analyse statistique fiables. Elle traduit en effet les impressions et attitudes face à la prolifération et à l'utilisation abusive des armes légères de plus de 600 participants œuvrant dans des contextes sécuritaires extrêmement variés, en se concentrant sur la perspective d'hommes et de femmes travaillant sur le terrain.

Cette étude ne révèle rien de véritablement inédit. Elle confirme néanmoins que les civils sont fréquemment victimes de l'usage abusif des armes légères, et que la plupart des agents humanitaires se sentent personnellement et régulièrement menacés par lesdites armes. Ces derniers estiment par ailleurs que la prolifération et l'emploi illicite des armes légères nuit considérablement aux interventions humanitaires et de développement. En outre, indépendamment du contexte sécuritaire, ils font aussi massivement état de la présence d'armes parmi un grand nombre de segments de la société.

Le monde de l'humanitaire et du développement devrait être interpellé par le fait que la vaste majorité des participants déclare n'avoir bénéficié d'aucune formation à la sécurité dans le cadre de l'organisation les employant actuellement. Qui plus est, il existe un décalage inquiétant entre la formation prodiguée aux agents locaux et aux expatriés : seule la moitié des premiers ont des chances d'être formés comparativement aux seconds. Or, l'importance de cette formation ne sera jamais assez soulignée, car l'étude révèle notamment que ceux en ayant bénéficié la considèrent utile pour gérer leur vulnérabilité face à la forte disponibilité et à l'usage abusif des armes légères.

Il n'existe pas deux situations identiques, comme en témoigne le gros plan sur les Balkans et l'Asie du Sud-est. Bien que les participants des deux régions aient fréquemment indiqué observer la présence d'armes de poing, ceux d'Asie du Sud-est étaient bien plus susceptibles que ceux des Balkans de faire état de fusils d'assaut. Dès lors, on ne s'étonnera guère qu'ils aient signalé davantage d'entraves opérationnelles que leurs homologues des Balkans.

Du point de vue des opérations et de l'action publique, les enseignements à tirer de cette étude sont multiformes. Outre promouvoir la discussion dans et entre les communautés de l'aide humanitaire et du développement sur les moyens pour faire face à la prolifération et l'usage incontrôlés des armes légères, un éventail de mesures concrètes pourrait aussi contribuer efficacement à améliorer la sécurité du personnel et des civils. Ainsi, bien que la plupart des organisations fassent déjà état des incidents rencontrés, il serait souhaitable d'élargir encore ce nombre, ainsi que les dispositifs d'analyse. D'autre part, il conviendrait de promouvoir, au sein des organisations, des enquêtes sur la sécurité visant à évaluer la façon dont le personnel perçoit la forte présence des armes. De plus, intégrer la prolifération et l'utilisation abusive des armes légères comme indicateur d'alerte précoce ou comme élément dans la cartographie des conflits serait également un atout pour nombre d'organisations. En dernier lieu, davantage d'attention pourrait être accordée à la question des armes légères dans l'évaluation du risque, la formation et les bilans après mission. Quant aux campagnes de mobilisation et de sensibilisation autour du coût humain engendré par la prolifération des armes, elles constituent également une autre piste à suivre.

Etude sur la Sécurité et les Risques en Matières d'Aide Humanitaire et de Développement

Prolifération des armes légères : La sécurité humaine en crise

L'usage abusif des armes légères et de petit calibre participe à la violation des droits humains, compromet le développement durable, aggrave la violence entre individus, et entrave les opérations humanitaires. Si quelque 1'300 êtres humains trouvent chaque jour la mort au bout du canon¹, un nombre indéterminé souffre de multiples blessures invalidantes et permanentes. Près de 640 millions d'armes seraient en circulation, réparties entre forces gouvernementales (par ex. policiers, militaires, agents des douanes et des frontières), groupes armés non gouvernementaux (par ex. forces insurrectionnelles, réseaux criminels organisés, forces de sécurité privées) et civils (par ex. pour des activités sportives et de loisir, des buts défensifs et offensifs).²

Ce problème n'a attiré que tout récemment l'attention de la communauté internationale, comme l'atteste la Conférence de l'ONU sur le Commerce Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre sous tous ses Aspects en 2001 qui a abouti à l'adoption d'un Programme d'Action.³ Parallèlement, sur un plan national et régional, diverses initiatives ont été engagées avec pour principal objectif d'enrayer la fourniture illicite desdites armes : bien que louables, rares sont celles qui s'emploient avant tout directement à réduire le coût humain entraîné par la forte disponibilité et l'usage abusif des armes légères.

«GAZA, 3 décembre 2002 – Le personnel international des Nations Unies a fait aujourd'hui la démarche sans précédent d'en appeler à Israël pour qu'elle demande des comptes à son armée, et assure la protection de tous ceux qui, agents des Nations Unies ou autres, viennent en aide aux populations des territoires occupés en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Cette demande de justice est une initiative indépendante prise par plus de 60 membres du personnel international originaires de 22 pays.

Elle fait suite au décès d'un agent des Nations Unies, Iain Hook, citoyen britannique de 53 ans, tué d'une balle dans le dos par un sniper israélien le

22 novembre dernier alors qu'il négociait l'évacuation de civils palestiniens et d'employés des Nations Unies d'un bâtiment des Nations Unies dans le camp de réfugiés de Jénine. Après ce coup de feu mortel, l'armée israélienne a en outre interdit à une ambulance d'accéder jusqu'à M. Hook.»⁴

A cet égard, le Centre pour le Dialogue Humanitaire (le Centre) et le Small Arms Survey (SAS) sont fermement résolus à analyser la dimension humaine de la prolifération et de l'utilisation illicite des armes légères. A travers ce projet commun où résonne la voix de ceux et celles

¹ Selon les estimations de Small Arms Survey, l'utilisation des armes légères provoque 500'000 décès par an, jusqu'à 300'000 en zone de guerre, et 200'000 par homicide, suicide et accident. Small Arms Survey (2001), *The Small Arms Survey 2001: Profiling the Problem*, Oxford University Press, Oxford.

² Les armes détenues par les civils représentent en fait quelque 59% du stock mondial d'armes légères. Small Arms Survey (2002), *The Small Arms Survey 2002: Counting the Human Cost*, Oxford University Press, Oxford.

³ Voir Assemblée générale des Nations Unies, *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre sous tous ses Aspects* (New York, 9-20 juillet 2001), A/CONF.192/15, disponible sur <http://disarmament.un.org/cab/poa.html>.

⁴ Alerte e-mail de la Federation of International Civil Servants Associations, 4 décembre 2002.

directement touchés par les armes légères dans leur vie quotidienne, nous espérons mettre en lumière deux questions :

- *Le coût humain entraîné par l'usage abusif des armes* pour une communauté civile donnée, dont bon nombre des membres sont chargés de porter secours et assistance de par le monde à des communautés civiles plus vastes et vulnérables ;
- *Des recommandations pratiques et pertinentes du point de vue des politiques* destinées aux ONG, aux institutions spécialisées de l'ONU et aux gouvernements, ainsi qu'un outil de plaidoyer en faveur d'une vigilance et d'une action accrues face à la crise des armes légères.

Travaux de recherche à ce jour

Un certain nombre d'études ont été réalisées sur la prolifération des armes légères, et leurs conséquences sur les activités des organisations d'aide humanitaire et de développement. Deux d'entre elles menées par le SAS (*Humanitarianism Under Threat: The Humanitarian Impacts of Small Arms and Light Weapons*, 2001 et *Perceptions of Small Arms Availability and Use Among Oxfam-GB Field Personnel*, 2001) nous ont fait mieux comprendre les coûts pour la sécurité humaine de la prolifération des armes.⁵ Un rapport établi par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (*Arms Availability and the Situation of Civilians in Armed Conflict*, 1999) souligne quant à lui les conséquences dramatiques pour les civils de cette prolifération incontrôlée des armes pendant et après les guerres.

Les études du CICR et du SAS constituent une référence importante pour notre projet dans le sens où elles mettent en place un fil conducteur et identifient les questions essentielles qui nécessitent de plus amples éclaircissements.⁶ Faisant appel à des méthodologies distinctes et à différentes catégories de participants, l'une et l'autre insistent sur les conséquences de la détention massive d'armes légères par les civils, l'interruption fréquente des opérations d'aide et l'inaccessibilité des populations bénéficiaires du fait de la forte disponibilité des armes, ainsi que sur l'omniprésence de la violence délibérée tant à l'encontre des civils que du personnel humanitaire. A partir de cet acquis précieux, notre étude vise à préciser plus avant le degré et l'ampleur de l'incidence de la prolifération des armes légères en élargissant la collecte de données concrètes à de nombreuses organisations et circonstances opérationnelles, et en renforçant le taux de participation et la représentation.

⁵ Voir aussi Robert Muggah et Martin Griffiths (2002), *Reconsidering the Tools of War: Small Arms and Humanitarian Action*, dossier thématique 39 du HPN, ODI, Londres, et Robert Muggah et Peter Batchelor (2002), *Development Held Hostage: Assessing the Effects of Small Arms on Human Development. A Study of the Socio-Economic Impacts and Development Linkages of Small Arms Proliferation, Availability and Use*, Division des interventions d'urgences, PNUD, New York.

⁶ D'autres études ont établi une tendance longitudinale dans les taux de mortalité et de morbidité des agents des organisations humanitaires et du personnel chargé du maintien de la paix. Ces études s'inspirent des systèmes de report existant au niveau des organisations, et manquent de données de dénominateur. Voir Benjamin Seet et Gilbert Burnham (2000), "Fatality Trends in United Nations Peacekeeping Operations: 1948-1998," *Journal of the American Medical Association*, Vol. 284, No. 5. août, p.598-603, et Mani Sheik, Maria Isabel Gutierrez, Paul Bolton, Paul Spiegel, Michel Thieren, et Gilbert Burnham (2000), "Deaths Among Humanitarian Workers," *British Medical Journal*, Vol. 321, p. 166-9.

L'étude

Dans ce contexte, le Centre et le SAS ont décidé de mener à bien conjointement une étude pluriannuelle afin de :

- *Recueillir des informations* sur les blessures mortelles et non mortelles intentionnelles, ainsi que sur la morbidité et la mortalité, dont est victime le personnel des organisations humanitaires et de développement dans l'exercice de leur mission ;
- *Evaluer l'omniprésence des armes légères* dans les zones de programme, et interroger le personnel sur les types de stratégie de prévention du risque - règles de sécurité, formation à la sécurité ou actions individuelles - qu'ils estiment efficaces ;
- *Dresser le bilan de la menace* que constituent la prolifération et l'utilisation illicite systématiques des armes légères pour la sécurité et le bien-être du personnel des organisations et des populations civiles ;
- *Faire mieux comprendre* ce coût humain spécifique aux communautés du désarmement, de l'aide humanitaire et du développement, ainsi qu'aux pouvoirs publics, et
- *Introduire et consolider une approche s'appuyant sur des éléments concrets* susceptibles d'inspirer les décisions relatives à la sensibilisation et à l'action publique sur la sécurité des civils et du personnel.

Cette étude met l'accent sur la perspective et l'expérience d'une communauté précise, et insiste sur le fait que ces hommes et ces femmes en première ligne de l'aide humanitaire et du développement peuvent véritablement contribuer aux actuels processus en matière de diplomatie, d'action publique et de recherche concernant le contrôle des armes légères. C'est pourquoi une somme considérable de temps, d'énergie et de ressources a été investie pour traduire ce questionnaire en 7 langues, se rendre auprès des bureaux nationaux et des antennes locales des organisations, gagner le soutien des sièges, et trouver des solutions aux obstacles logistiques susceptibles de gêner une participation potentielle.

Encadré 1. L'étude en bref

Qui : Le Centre pour le Dialogue Humanitaire et le Small Arms Survey.

Avec : CARE, Oxfam GB, Médecins du Monde, Concern Worldwide, World Vision, le PNUD, Handicap International, Merlin, la Fédération Save the Children et des ONG partenaires locales.

Quoi : 602 questionnaires retournés par 10 organisations (dont des organisations partenaires locales) travaillant dans 39 pays et 2 territoires.

Où : Enquête mondiale avec 2 régions en gros plan : l'Asie du Sud-est, dont notamment le Cambodge, la Thaïlande et les Philippines, et les Balkans, dont notamment l'Albanie, la Macédoine, la Serbie et le Kosovo.

Quand : Les questionnaires ont été distribués entre avril et juin 2002, et recueillis entre août et novembre.

Comment : Disponible en version papier et électronique dans les langues suivantes : espagnol, français, anglais, serbe, albanais, khmer et portugais.

Intérêt de l'étude pour la communauté de l'aide humanitaire et du développement

Les objectifs des organisations humanitaires et de développement varient considérablement les uns des autres : évangélisation ou missions de solidarité, aide d'urgence ou prestation de services, activités économiques à longue échéance ou interventions humanitaires sur le court terme. Après avoir échangé avec des hommes et des femmes entreprenant un large éventail d'activités dans divers endroits, il est ressorti que la forte présence d'armes nuit de multiples façons à leur travail sur le plan de la qualité et de la quantité. Une étude antérieure sur le décès de 375 membres du personnel de l'ONU et d'ONG, ainsi que d'agents de l'ONU chargés du maintien de la paix entre 1985 et 1998, soit une période de 14 ans, était parvenue à des conclusions similaires :

«Plus que les véhicules motorisés, les armes constituent la pire menace. Ce ne sont pas uniquement de jeunes agents débutants qui décèdent, mais aussi des hommes et des femmes expérimentés. De nombreux décès surviennent en début d'affectation, avant que la pleine mesure du danger n'ait été prise. Le vol semble être un motif récurrent. Si les personnels expatriés et locaux encourent le même risque, la mortalité parmi ces derniers serait toutefois largement sous-notifiée.»⁷

Les évacuations, la suspension temporaire des opérations et la violence délibérée à l'encontre du personnel réduisent la capacité des organisations à remplir leur mission. Cette étude démontre que la production d'indices fiables et pertinents du risque et de l'insécurité liés à l'usage abusif des armes légères peut présenter de nombreux avantages directs et indirects pour une multitude d'organisations.

Par ailleurs, elle vise à compléter les initiatives mises en place par ces mêmes organisations pour appréhender la nature de l'environnement dans lequel elles fonctionnent, notamment concernant la disponibilité, la localisation, les types et l'utilisation des armes légères. La question de la sécurité du personnel demeure problématique, et quand des mesures ont été adoptées pour l'assurer, elles tendent à varier en matière de qualité, de moyens et de perspective suivant les organismes. A cet égard, notre étude devrait être considérée comme une volonté de mettre en lumière un aspect particulièrement meurtrier du délicat pari qui consiste à assurer la sécurité.

⁷ Mani Sheik et al. (2000).

Résumé des observations

Plus de 600 réponses ont été reçues de 10 organisations œuvrant dans 39 pays et 2 territoires. Cet échantillon représente une grande variété de régions, avec environ un tiers de réponses émanant des Balkans et un deuxième tiers, d'Asie du Sud-est – les deux régions sur lesquelles cette étude s'est concentrée. Parmi les autres régions ayant largement contribué : l'Asie du Sud (10%), l'Afrique centrale (6%) et l'Amérique centrale (5%).

Les participants au questionnaire indiquent travailler dans des contextes sécuritaires très divers, allant de la violence «faible» ou «nulle» au «conflit armé généralisé». Le degré estimé de disponibilité et d'utilisation illégale des armes légères constitue un critère clé dans leur évaluation de cet environnement.

Indépendamment du contexte sécuritaire, le personnel des organisations humanitaires et de développement a signalé qu'un grand nombre de groupes détenaient des armes. Une majorité de participants a déclaré que, outre l'armée, la police et les forces de sécurité privées, de nombreux segments de la société étaient armés, qu'il s'agisse de réseaux de crime organisé, de groupes insurrectionnels ou de civils. Un pourcentage non négligeable qualifie de «modéré» à «très élevé» le taux de détention d'armes légères par les civils.

La prolifération et l'utilisation illicite des armes légères compromettent également les opérations. De fréquentes difficultés – évacuations, suspensions ou retards et impossibilité d'atteindre les bénéficiaires – vont de pair avec des environnements violents, ainsi qu'avec des estimations particulièrement élevées de la disponibilité et l'usage abusif des armes légères. Près de trois quarts du personnel travaillant dans des secteurs à taux «très élevé» de disponibilité des armes légères ont fait part de suspensions ou de retards récents dans les opérations.

Les civils sont aussi fréquemment victimes de l'utilisation des armes légères. Des cas de civils pris pour cibles, d'homicides et de blessures involontaires et d'utilisation fréquente des armes légères à des fins criminelles ou de coercition, ont été rapportés. Globalement, parmi les civils, les armes de poing sont responsables du plus fort taux de décès et de blessures dus aux armes. Par contre, dans les zones de conflit ou de guerre généralisé, les fusils d'assaut leur volent la première place. Apparemment, les participants rencontrent aussi régulièrement une multitude d'armes légères - essentiellement des armes de poing et des fusils d'assaut - dans et autour des zones d'opération.

Nombre de participants se sentent personnellement menacés par les armes légères. Ce sentiment est non seulement exacerbé dans les secteurs à niveau de violence ou de conflit particulièrement élevé, mais aussi dans les zones où la détention d'armes légères par les civils est considérée comme très répandue. Outre cette impression de menace, un grand nombre de participants mentionnent de graves incidents ayant compromis leur sécurité ou celle de leurs collègues, entre autres, intimidation au moyen d'armes, vol ou attaque à main armée, captivité et enlèvement. Par ailleurs, beaucoup font état de collègues victimes de blessures mortelles ou non mortelles provoquées par des armes légères.

Les humanitaires ont beau opérer dans des milieux dangereux, beaucoup déclarent n'avoir reçu aucune formation à la sécurité au sein de l'organisation pour laquelle ils travaillent actuellement. La fréquence de formation à la sécurité signalée ne correspond pas toujours au niveau de violence d'un environnement donné, ni aux estimations quant à la disponibilité et l'usage abusif des armes légères, ni au degré de menace personnelle rapportés par les participants. Il y a plus troublant encore : dans de nombreuses organisations, les personnels locaux ont deux fois moins de chances que leurs homologues expatriés de recevoir une formation à la sécurité.

Or, ceux qui en ont bénéficié considèrent généralement cette formation ou sensibilisation comme «utile» pour faire face à la prolifération et à l'emploi illicite des armes légères. La formation ou sensibilisation à la sécurité va également de pair avec une tendance accrue chez les agents à s'entourer de précautions, comme marcher en groupe ou limiter les déplacements

locaux. La grande majorité des participants ne connaissait pas les règles élémentaires de sûreté concernant les armes à feu et les munitions, comme engager un cran de sûreté ou entreposer des armes dans des conditions sûres. Cependant, ceux ayant été formés à la sécurité n'étaient pas plus familiarisés avec ces mesures que ceux n'ayant reçu aucune formation.

Les deux régions sur lesquelles cette étude s'est concentrée plus particulièrement – les Balkans et l'Asie du Sud-est – présentent des différences considérables quant à l'incidence de la prolifération et de l'utilisation illicite des armes légères sur les opérations, les personnels et les civils. En règle générale, comparativement à leurs homologues des Balkans, les participants de l'Asie du Sud-est indiquent travailler dans des contextes plus violents ou plus sujets au conflit, et font état d'un degré supérieur de disponibilité et d'emploi illicite des armes légères.

Si les participants de chaque région signalent fréquemment avoir observé des armes de poing, ceux d'Asie du Sud-est sont beaucoup plus susceptibles d'évoquer des fusils d'assaut que leurs collègues des Balkans. Les participants de l'Asie du Sud-est ont eu plus tendance à désigner les fusils d'assaut comme la première cause de décès et de blessures parmi les civils, à mentionner la prise de civils pour cibles avec des fusils d'assaut, et à avoir connaissance de cas d'homicides ou de blessures involontaires sur des civils dus à ce type d'arme. Par ailleurs, les deux régions n'enregistrent pas de différences majeures quant à l'utilisation des armes contre les civils à des fins criminelles ou de coercition.

En règle générale, les participants de l'Asie du Sud-est font plus fréquemment état de difficultés opérationnelles que leurs homologues des Balkans. En outre, ils considèrent davantage les agressions armées contre des travailleurs humanitaires et les conflits armés entre factions comme des obstacles majeurs à l'efficacité des opérations que leurs homologues des Balkans. En dépit de ces tendances, les participants de l'Asie du Sud-est affichent une attitude moins négative à l'égard des armes légères que ceux des Balkans, ce qui dénoterait la complexité de la relation entre contexte sécuritaire, région, et disponibilité et usage abusif des armes légères.

Encadré 2. Bref historique du processus

Une enquête est un processus qui réclame du temps et des ressources. Cette étude ne fait pas exception à la règle. Parmi les facteurs garants de sa réussite, notons la communication permanente avec les parties prenantes, la réelle participation des organisations à la conception de l'instrument de sondage, ainsi qu'à la gestion de la distribution des questionnaires, et des rencontres directes tant avec les administrateurs aux sièges qu'avec les futurs participants. Voir ci-après la chronologie du processus pour 2001-2002.

2001

Novembre

Conférence rassemblant à Genève des représentants des organisations, des spécialistes de la santé publique, des personnels de sécurité et des chercheurs pour solliciter leur précieuse contribution, et examiner les aspects méthodologiques du questionnaire

Novembre – décembre

Test-pilote du questionnaire et de sa mise en page. Présentation et explication du projet aux participants

2002

Janvier – mars

Pré-test et traduction du questionnaire, prise de contact avec plusieurs organisations participantes potentielles

Avril – juin

Obtention de l'accord de plusieurs organisations pour participer à l'enquête. Transmission des informations sur les modalités d'envoi et de distribution des questionnaires aux sièges et aux bureaux nationaux.

Juillet – septembre

Visites auprès de plusieurs bureaux d'organisations participantes dans les Balkans et en Asie du Sud-Est afin d'encourager la diffusion des questionnaires, et d'éclaircir la marche à suivre, ainsi que fréquents contacts avec les organisations dans le but d'appuyer leur démarche

Août – novembre

Réception des questionnaires remplis, mise en place d'un système d'exploitation et de gestion des données, suivi des secteurs à faible taux de retour pour augmenter le taux de participation, et début de l'analyse préliminaire des données en vue de rapports individuels aux organisations

Novembre – décembre

Conclusion de l'analyse des données et de la rédaction des rapports individualisés destinés à certaines organisations participantes (celles ayant un taux de réponses suffisant pour permettre une analyse statistique)

2003

Janvier – février

Distribution des rapports confidentiels aux organisations participantes, analyse et version provisoire du rapport interorganisations final

Mars

Réunion des parties concernées à Genève pour recueillir les réactions des organisations quant à leurs rapports individuels, ainsi que les premières observations destinées au rapport interorganisations final

Avril – juin

Rédaction du rapport interorganisations final

Juillet

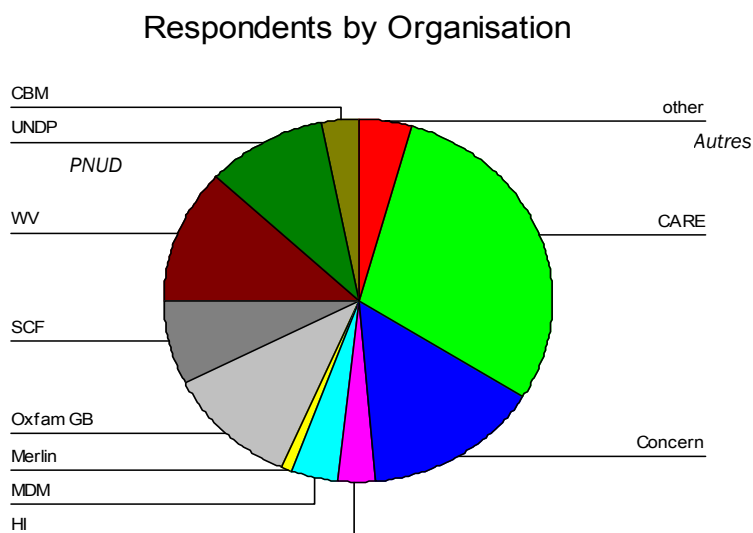
Lancement de «Dans la ligne de mire» lors de la première Réunion Bisannuelle des Etats aux fins d'examiner la mise en œuvre du *Programme d'Action des Nations Unies pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects* (New York, 7-11 juillet 2003), et diffusion auprès de centaines d'organisations

Septembre : Début de la seconde phase de l'enquête...

Profil des participants

- Pas moins de 80% des participants sont originaires du pays dans lequel ils travaillent, contre 18% d'expatriés (et 2% non précisé). Voir annexe 2 pour des informations plus détaillées sur le taux de participation par pays ;
- Les participants ont en moyenne 36 ans, mais les âges varient de 20 à 70 ans ;
- La moyenne des participants a travaillé environ 5 années et 3 mois dans le pays du poste actuel ;
- Approximativement 59% des participants sont de sexe masculin, 39%, féminin et 2%, non précisé ;
- Les questionnaires ont été remplis en plusieurs langues, dont l'anglais (62%), le khmer (14%), l'albanais (10%), le serbe (7%), l'espagnol (7%) et le français (2%)⁸ ;
- La majorité des participants ont spécifié être employés à «plein temps» par l'organisation pour laquelle ils travaillent ;
- Les participants travaillent dans des secteurs très divers, un vaste pourcentage indiquant «santé (y compris nutrition)» (25%), «éducation» (22%), «eau et hygiène» (21%), «protection des droits humains / respect de la loi» (15%), «redressement économique et mise en valeur des infrastructures» (16%), «sécurité alimentaire» (14%), et «autres» (33%, dont une vaste gamme d'activités : «administration», «finance», «micro-finance» et «handicap» entre autres ; voir question n°9e en annexe).⁹

Graphique 1. Répartition des participants à l'enquête



⁸ Le pourcentage total est supérieur à 100 en raison des valeurs approchées.

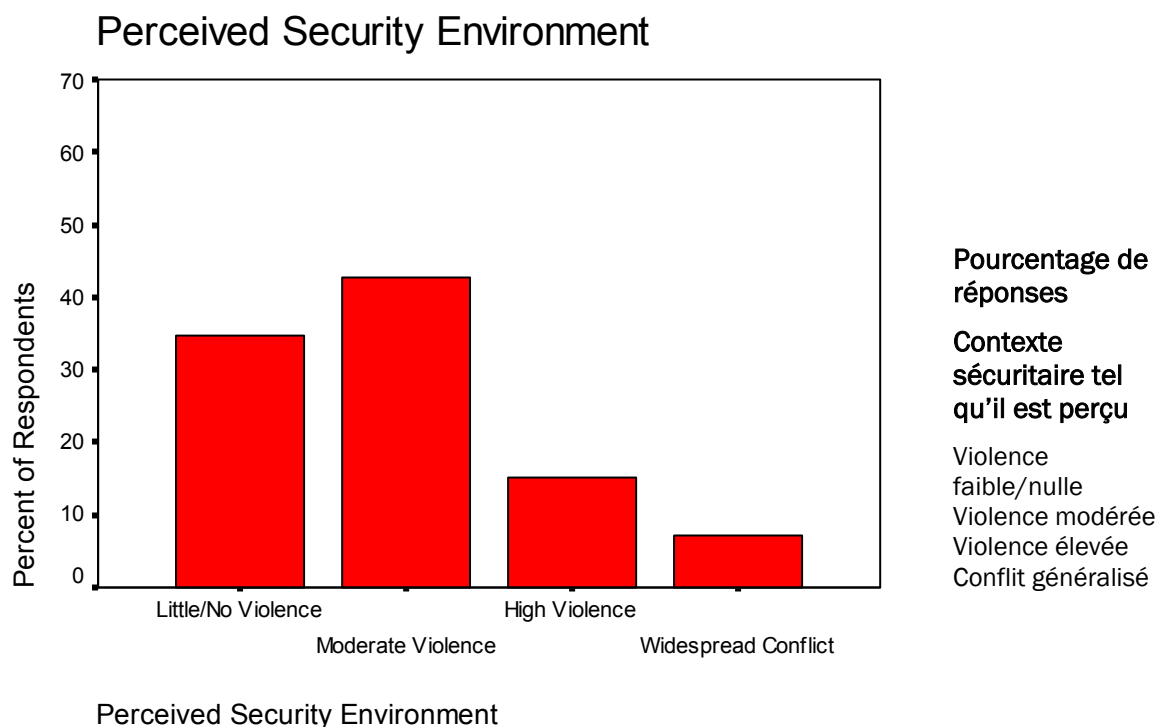
⁹ Le pourcentage total est supérieur à 100 en raison des multiples secteurs d'activité indiqués par les participants.

Observations spécifiques

Contexte sécuritaire

Afin de mieux appréhender la manière dont les participants perçoivent le contexte dans lequel ils travaillent, il leur a été demandé de «... décrire le contexte sécuritaire (par ex. nombre d'homicides, de blessures et d'actes de violence criminelle volontaires)» du lieu où ils exercent leurs fonctions sur une échelle de 4, allant de «violence faible ou nulle» à «guerre/conflit généralisé» (voir question n° 12 en annexe).

Graphique 2. La sécurité à la loupe : Manière dont les participants perçoivent leur contexte sécuritaire



Si plus de 40% des personnes interrogées ont déclaré travailler dans un contexte «à degré de violence sociale ou criminelle modéré», plus d'un tiers ont fait état d'un environnement local à «violence faible ou nulle». Quelque 15% ont évoqué un «degré de violence sociale ou criminelle élevé», et 7% ont parlé de «guerre/conflit généralisé» (voir graphique 2).

En toute bonne logique, le contexte sécuritaire n'a pas été noté de la même manière d'un pays à l'autre. Parmi les 15 pays où ce contexte a été évalué par plus de 10 participants, il est le plus violent ou exposé au conflit au Sri Lanka et aux Philippines, tandis qu'il enregistre le plus bas degré de violence en Thaïlande et au Laos.

Dans plusieurs pays, l'évaluation du contexte sécuritaire varie considérablement selon les individus. Rappelons que de telles variations internes de perception – ainsi que d'autres estimations présentées ci-après – peuvent être attribuées à une multitude de causes,

notamment des lieux d'activité divers, des secteurs/types d'activité distincts, et des différences psychologiques et de comportement entre les individus eux-mêmes.¹⁰

Cette étude avait entre autres objectifs essentiels de déterminer à quel point l'évaluation du contexte sécuritaire du personnel des organisations humanitaires et de développement était affectée par la forte présence et l'emploi illicite des armes légères. Afin d'y parvenir, un indice (composite) de «disponibilité et d'usage abusif» a été créé, comprenant plusieurs critères, dont :

- le degré, estimé par les participants, de détention d'armes légères parmi les civils ;
- le nombre de groupes (à l'exclusion de l'armée, de la police et des forces de sécurité privées) que les participants ont effectivement vu détenir des armes légères ;
- la diversité des lieux où les participants auraient été confrontés à des armes légères ;
- le compte rendu par les participants de cas d'usage abusif d'armes légères contre des civils, et
- si le participant ou l'un(e) de ses collègues a été victime d'individus utilisant des armes légères.

Associant des éléments relativement «objectifs» du contexte de sécurité des participants décrit par rapport aux armes légères, cet indice peut se concevoir comme un ensemble de perceptions de la disponibilité et de l'usage abusif des armes légères.¹¹

Après un tour d'horizon des rapports de la base de données ReliefWeb pour la période 1997-2001, il apparaît que près de la moitié des décès non accidentels de travailleurs humanitaires résultent d'embuscades tendues à des véhicules ou des convois par des criminels ou des groupes de rebelles armés.¹²

A quel point cet indice de disponibilité et d'usage abusif des armes légères correspond-il aux estimations faites par les participants du degré de violence ou de conflit dans leur environnement local ? La réponse à cette question permettrait de mettre en lumière l'ampleur de l'influence de la disponibilité et de l'emploi illicite des armes légères sur une évaluation globale du degré de violence dans l'environnement de travail local. Après de plus amples observations, il ressort que les deux notions sont étroitement liées (voir graphique 3).

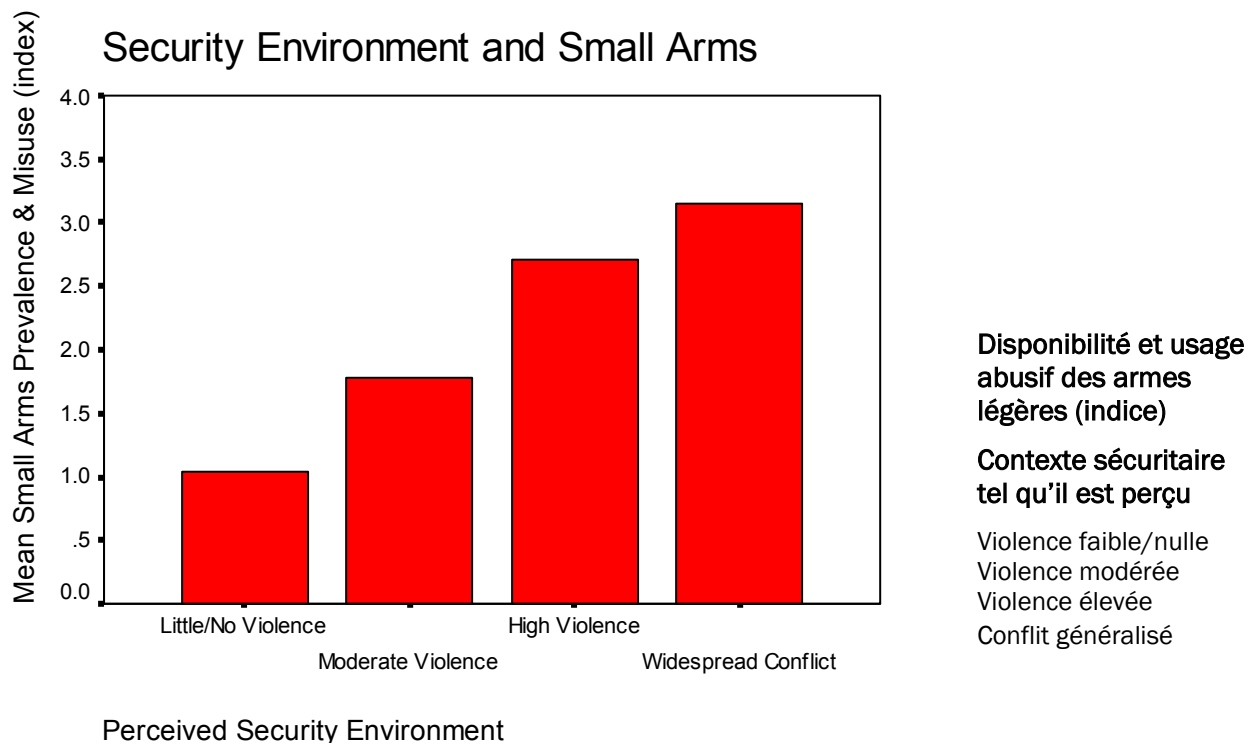
¹⁰ Les informations contenues dans ce rapport ont beau porter essentiellement sur des estimations «subjectives», deux importantes mises en garde s'imposent. Tout d'abord, les informations détaillées «objectives» sur les armes légères de la nature de celles examinées ici sont intrinsèquement imparfaites et partiales, du fait de l'inexactitude des données mentionnées ou de l'insuffisance pure et simple de l'archivage dans les pays et organisations concernés. Ainsi, bien que subjectives par essence, les informations provenant des participants peuvent-elles être considérées comme une source supplémentaire, fut-elle limitée. Ensuite, et ce deuxième point compte davantage pour notre étude, l'expérience subjective des individus est probablement un facteur clé qui détermine leurs réactions – à la fois psychologiques et comportementales – face aux circonstances environnantes. L'estimation objective du nombre et du type d'armes, du degré de violence, et de la fréquence des décès et des blessures joue un rôle important pour apprécier les conditions et tendances actuelles, et constitue un critère majeur pour évaluer action publique et programmes. Les statistiques objectives permettent rarement de rendre compte des expériences subjectives, lesquelles s'expriment uniquement si l'étude se concentre sur l'individu et son vécu.

¹¹ Cet indice pondère chaque élément de la même manière. Vu le peu de participants ayant fait état du degré le plus élevé de disponibilité et d'usage abusif, les deux catégories supérieures ont été regroupées pour mettre en place une échelle sur 5 qui va de très faible (0) à très élevée (4). Les questions utilisées pour la constitution de cet indice sont la n°11, la n°13, la n°14, la n°20b, la n°22b, la n°26i, la n°26ii et la n°26v; voir annexe.

¹² Dennis King (2002), «Paying the ultimate price : an analysis of aid-worker fatalities», *Practice Notes*, N 21, disponible sur www.odihpn.org

Graphique 3. Une équation dangereuse : Augmentation de la disponibilité et de l'usage abusif des armes légères = Augmentation de l'insécurité

Contexte sécuritaire et armes légères



Après analyse, il apparaît que le degré de disponibilité et d'usage abusif des armes légères constitue, de loin, le meilleur élément prédictif de la manière dont est perçu le contexte sécuritaire, et ce, même en tenant compte de critères tels que l'âge des participants, mais aussi la nationalité, le sexe, l'attitude et les connaissances générales sur les armes légères.

Les participants ont fait état de contextes sécuritaires extrêmement divers, allant de la violence faible, voire nulle, à la guerre ou au conflit généralisé. Les zones les plus violentes ou exposées au conflit ne se concentrent pas dans une aire géographique spécifique puisque les cinq pays à « violence extrême » se trouvent dans différentes régions du globe. En règle générale, le Sri Lanka et les Philippines se sont vu attribuer par les participants le degré de violence le plus élevé, contre le plus faible pour la Thaïlande et le Laos. Par ailleurs, ceux ayant noté une disponibilité et un utilisation abusive des armes légères importants ont aussi eu tendance à évoquer un degré élevé de violence et de conflit dans leurs zones d'activités.

Armes légères au niveau local

Durant l'exercice de leur mission, les personnels humanitaires sont fréquemment confrontés à la présence d'armes légères dans une multitude d'endroits, comme il ressort des réponses à ces quatre questions :

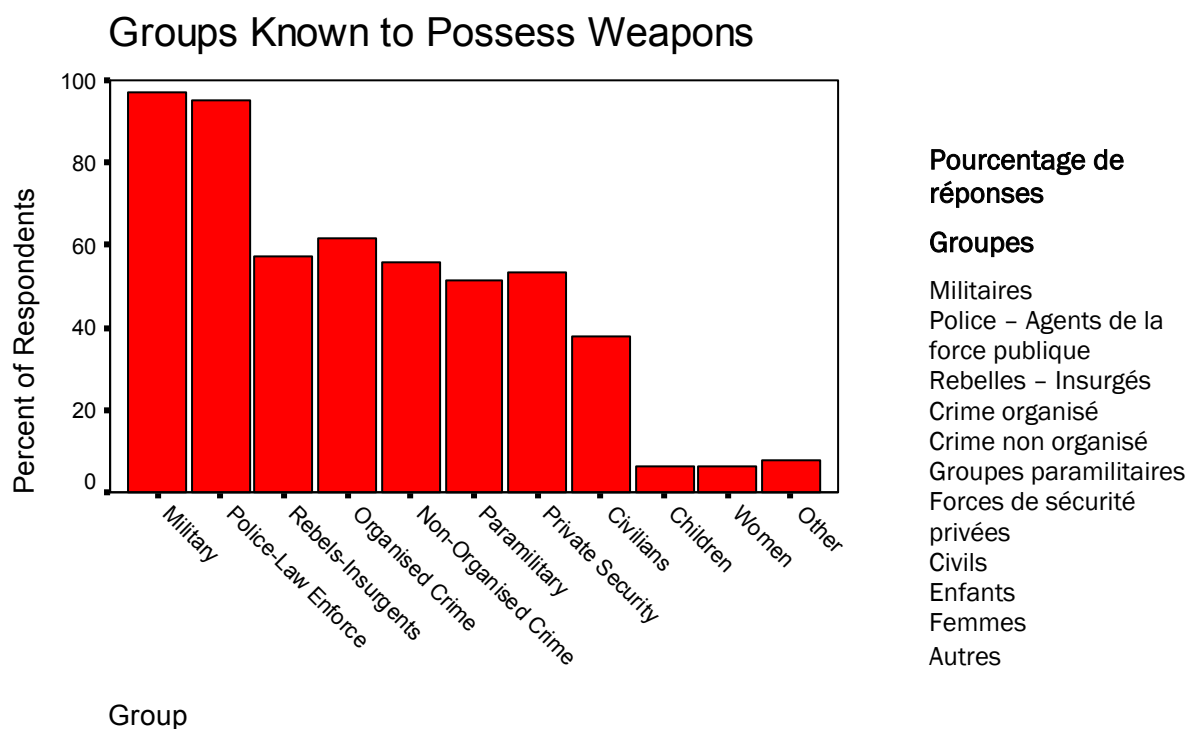
- qui détient de source sûre des armes ?
- quels types d'armes ont été vus parmi différents groupes ?
- quels sont les lieux précis où la présence d'armes légères a été observée ?

- et quel est le degré de détention d'armes légères parmi la population civile ?¹³

Entre quelles mains se trouvent les armes ? : Plus de 97% des participants ont indiqué avoir connaissance du fait qu'un ou plusieurs groupes détenaient des armes.¹⁴ Si militaires et forces de police ont été nommés dans la quasi-totalité des réponses, une multitude d'autres groupes armés ont également été cités (voir graphique 4).

Graphique 4. Qui est armé ? Les groupes identifiés comme détenant des armes¹⁵

Les groupes identifiés comme détenant des armes



Plus de 60% des personnes interrogées ont affirmé que des groupes criminels organisés possèdent des armes, et plus de la moitié, que des éléments criminels ne relevant pas du crime organisé, des rebelles ou insurgés, des formations paramilitaires et des forces de sécurité privées en détiennent également. Plus d'un tiers ont fait état de civils armés.

«Aux Philippines, les armes légères appartiennent quasiment au quotidien, on en voit partout, elles font partie du décor ; presque tous les films racontent des histoires d'armes à feu. Ma voisine a des gardes du corps, des tas. Quand je vais faire les courses, je vois des boutiques transformées en camps retranchés, quand je vais à l'école, je vois des vigiles assurer la protection des enfants riches. Le mari de ma collègue de bureau est

¹³ Les résultats mentionnés dans cette section renvoient aux questions suivantes n°10, n°11, n°13 et n°14, voir annexe.

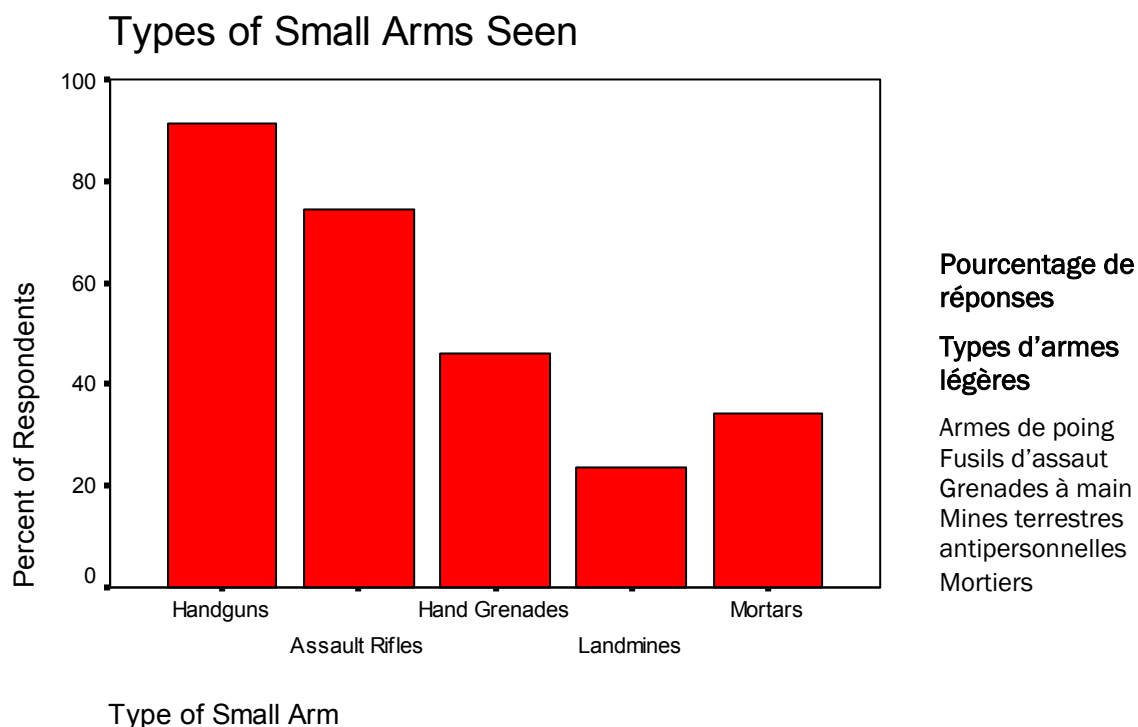
¹⁴ Parmi les segments de la société : militaires, policiers et agents de la force publique, factions rebelles ou insurgées, groupes criminels organisés, éléments criminels ne relevant pas de la criminalité organisée, formations paramilitaires ou de sécurité privée, civils, femmes, enfants et «autres» (voir question n°10, en annexe).

¹⁵ A noter que les femmes et les enfants font également partie de presque toutes les autres catégories.

dans l'armée, le mien a acheté une arme pour mon enfant... » Oxfam GB, sexe féminin, Philippines, en poste depuis 2 ans.

Graphique 5. Types d'armes légères observés

Types d'armes légères observés



La détention d'armes légères par les civils semble très répandue. Quand il a été demandé d'en évaluer le degré, plus d'un quart de ceux ayant répondu l'ont estimé «modéré», et près d'un autre quart, «élevé», voire «très élevé» (environ un cinquième n'ont pas fourni de réponse ou ont indiqué ne pas savoir).

Quels types d'armes ? : Conscients que divers segments de la société sont armés (voir graphique 4), les humanitaires ont également indiqué avoir vu de nombreux types d'armes, une vaste majorité (91%) rencontrant régulièrement des armes de poing (par ex. pistolets ou revolvers) (voir graphique 5).

Près de trois quarts des participants ont indiqué avoir vu des fusils d'assaut chez un ou plusieurs groupes, un nombre un peu moins important ayant mentionné des grenades à mains, des mines terrestres antipersonnelles et des mortiers. Si l'on exclut militaires et policiers ou agents de la force publique, des armes légères de différents types sont fréquemment observées parmi les forces de sécurité privées (48%), les rebelles (41%), les formations paramilitaires (41%), les groupes criminels organisés (36%), les éléments criminels ne relevant pas de la criminalité organisée (33%) et les civils (32%).¹⁶ Une telle diversité – notamment des armes de

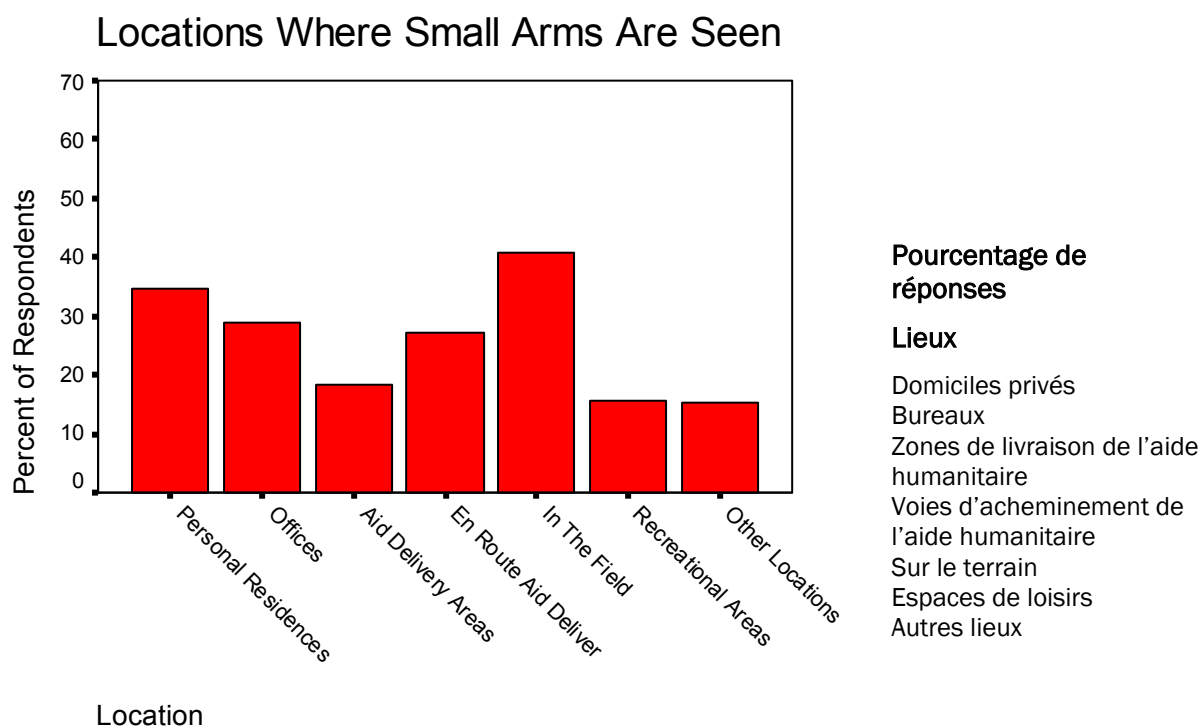
¹⁶ Il convient de souligner que la fréquence d'observation des armes légères entre les mains de différents segments de la société est influencée par un certain nombre de critères, autres que la prolifération desdites armes proprement dite, à savoir : la nature du segment en question (c'est-à-dire, les forces de sécurité privées ont, semble-t-il, intérêt à rendre leurs armes visibles, contrairement peut-être à certains groupes tels que les civils ou les criminels), le droit interne relatif à la détention des armes légères, l'endroit précis où vit/travaille le

type militaire – entre les mains de protagonistes aussi variés est caractéristique des contextes post-conflit. Les observations relevées ci-dessus viennent étayer les conclusions d'autres études selon lesquelles, même au lendemain de conflits, ce sont les armes de poing et les fusils d'assaut qui sont les plus répandus, et non les mines terrestres antipersonnelles, les mortiers ou d'autres catégories de matériel d'artillerie (Meddings and O'Connor, 1998 ; CICR, 1999).

Où sont observées les armes légères ? : La majorité des personnes interrogées a signalé avoir vu des armes légères dans un ou plusieurs lieux précis, plus de 40% indiquant en avoir observé «sur le terrain» (ailleurs que dans les zones de livraison de l'aide humanitaire), et plus d'un tiers, dans des domiciles privés (voir graphique 6).

Graphique 6. Lieux où les armes légères sont observées

Lieux où les armes légères sont observées



Incidences sur les opérations

En quoi les armes légères mettent-elles un frein, si tel est le cas, aux opérations des organisations ? Cette question nous amène droit au cœur de la mission des organisations humanitaires et de développement : en effet, les conséquences de tout dysfonctionnement retombent fatalement sur les plus vulnérables, les populations bénéficiaires. Plusieurs questions ont été établies pour évaluer l'impact de la prolifération et de l'usage abusif des armes légères sur l'action des organisations participantes.¹⁷

participant, et sa « sensibilité » individuelle par rapport aux armes légères, entre autres critères. En effet, nombre de travailleurs humanitaires nous ont personnellement déclaré être « blasés » face à ces armes.

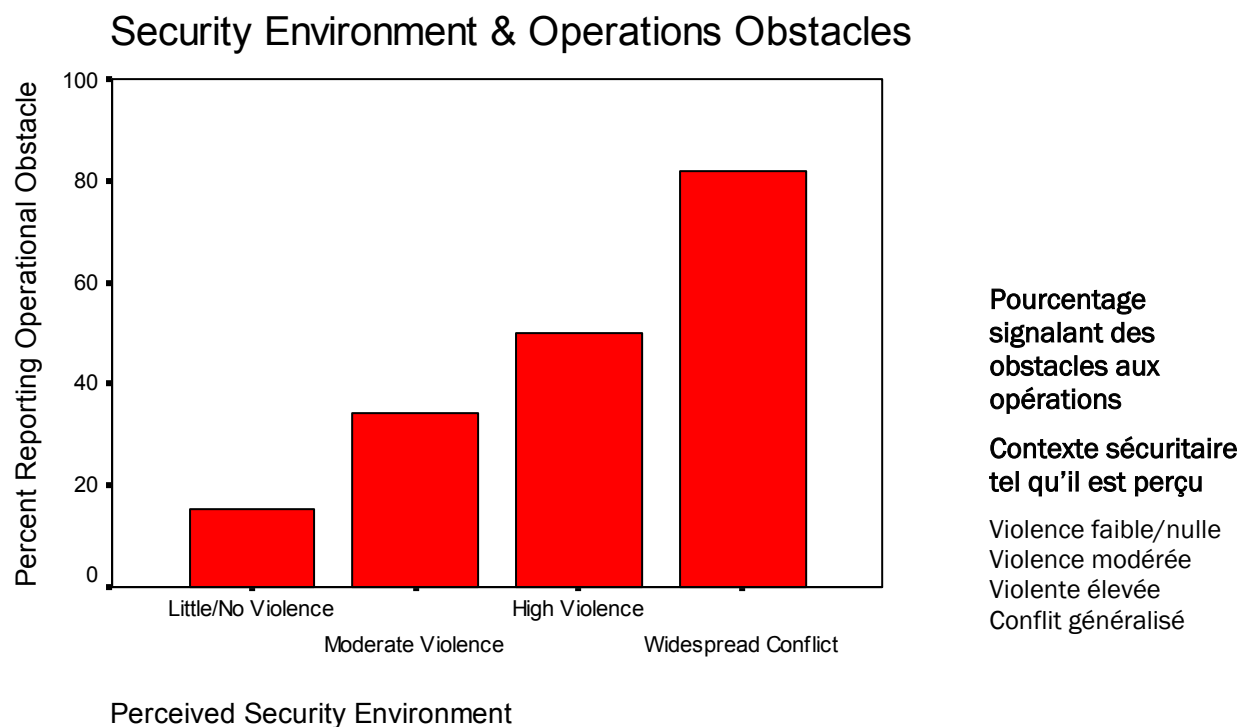
¹⁷ Les résultats mentionnés dans cette section renvoient aux questions suivantes : n°16, n°17, n°18, n°19 et n°34 ; voir annexe.

Nous avons déjà constaté le taux élevé de personnes interrogées ayant vu des armes légères «sur le terrain». Elles ont également indiqué que les agressions armées contre le personnel humanitaire nuisaient à l'efficacité des opérations, leur attribuant en moyenne 3,5 sur une échelle de 10.¹⁸ Par ailleurs, les conflits armés entre factions constituaient une préoccupation plus significative, avec 3,9 sur 10. Aucun obstacle potentiel énuméré dans le questionnaire n'a été noté au-dessus de 5 sur 10, «la difficulté de coopérer avec le gouvernement hôte et les collectivités locales» se voyant octroyer le maximum : 4,98 sur 10.

Certains participants (6%) ont fait état d'interruptions opérationnelles au cours des six derniers mois dues à des évacuations, les armes légères ayant menacé la sécurité. Pour la même période, ils sont plus nombreux (13%) à avoir mentionné des suspensions ou retards imputables à la violence civile liée au crime organisé - criminalité ou banditisme - ou découlant de conflit armé. Autre preuve encore plus flagrante de l'incidence des armes sur les opérations : près d'un participant sur dix a signalé que 20 à 40% des «populations bénéficiaires» étaient inaccessibles au cours des six derniers mois, vu les menaces que les armes faisaient peser sur la sécurité, et 7% environ ont parlé de plus de 40%.

Graphique 7. Problème d'accès : L'insécurité générée par les armes rend les populations bénéficiaires moins accessibles

Contexte sécuritaire et obstacles aux opérations



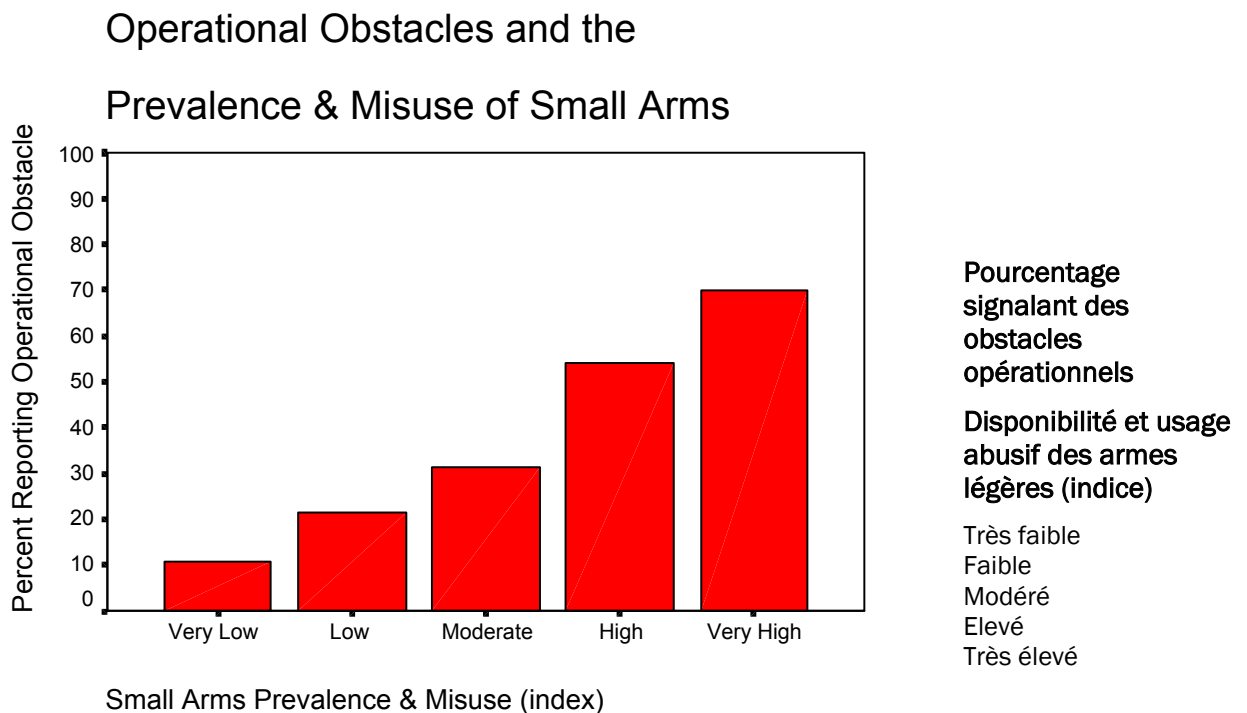
¹⁸ Cette question a obtenu un taux de réponse exceptionnellement bas, seuls 47 à 52% des participants ayant évalué les obstacles potentiels. L'absence de réponses était essentiellement le fait de ceux qui indiquaient travailler dans des zones moins violentes, de personnels nationaux, de ceux qui déclaraient se sentir personnellement menacés par les armes légères, et par ceux qui remplissaient le questionnaire dans une autre langue que l'anglais.

Toutefois, de telles entraves ne semblent pas surgir uniformément dans les divers contextes sécuritaires (voir graphique 7). La fréquence supérieure d'obstacles opérationnels (par ex. suspensions ou retards, évacuations ou impossibilité d'accéder aux populations bénéficiaires) va également de pair avec la présence d'armes légères sur les voies d'acheminement ou dans les zones désignées ; d'ailleurs, plus de la moitié des participants ayant vu des armes légères ont également signalé un ou plusieurs obstacles récents aux opérations.

La forte disponibilité et l'usage abusif des armes légères semblent aussi directement liés aux difficultés rencontrées durant les opérations. En d'autres termes, plus la disponibilité et l'emploi illicite des armes légères sont perçues comme élevées, plus des obstacles opérationnels sont fréquemment signalés.

Graphique 8. Obstacles opérationnels, disponibilité et usage abusif des armes légères

Obstacles opérationnels, disponibilité et usage abusif des armes légères



Dans les zones où le degré de disponibilité et d'usage abusif des armes légères est perçu comme «très faible», seuls quelque 10% des participants ont signalé un ou plusieurs cas d'entraves aux opérations. En revanche, près des trois quarts ont fait état de telles entraves dans les zones où ce degré était jugé «très élevé» (voir graphique 8). Un indice élevé de disponibilité et d'usage abusif des armes légères contribue considérablement à réduire la capacité des organisations à s'acquitter de leur mandat, à savoir : prêter assistance à tous ceux qui en ont besoin.

Pour récapituler, dans les secteurs caractérisés par un degré très élevé de violence, et quand la présence d'armes légères est constatée sur les voies d'acheminement ou dans les zones de livraison de l'aide humanitaire, des obstacles opérationnels sont davantage susceptibles de surgir. Plus important encore, la forte disponibilité et l'utilisation illicite des armes légères sont aussi intimement liées aux difficultés nuisant au bon déroulement des opérations

qui ont été signalées, notamment évacuations, suspensions ou retards, et impossibilité d'accéder aux populations bénéficiaires.

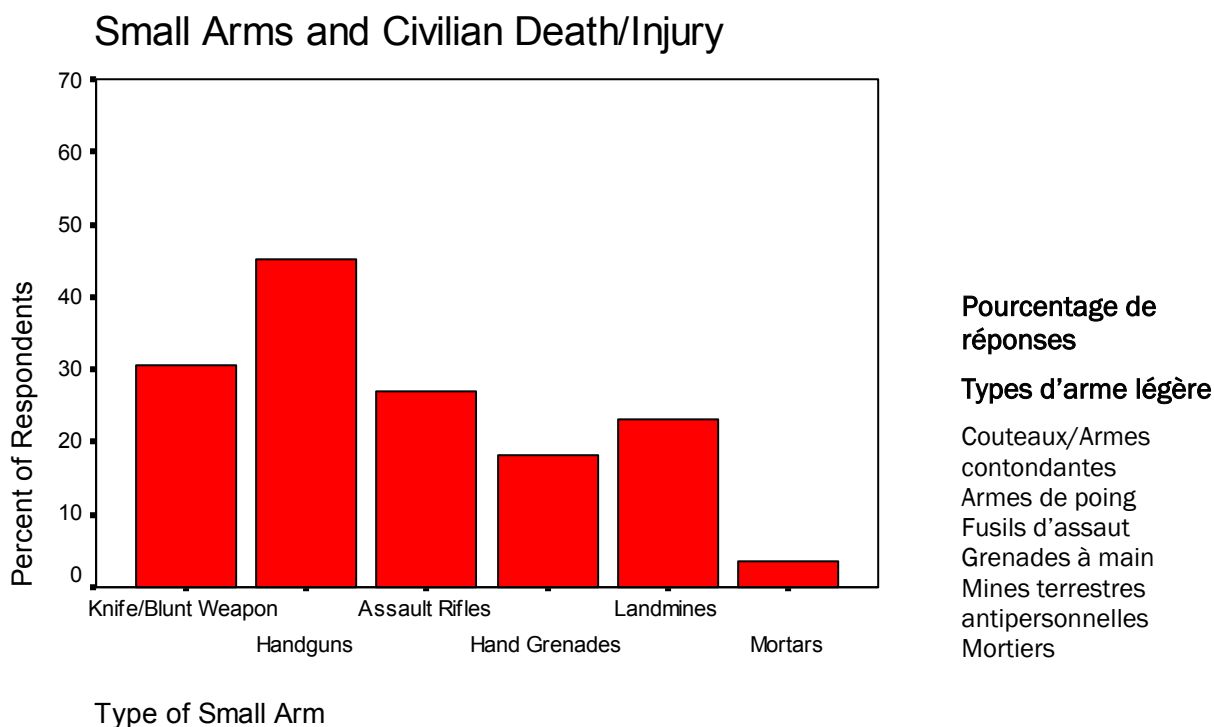
Incidences sur les civils

Il est capital de prendre conscience de la vulnérabilité des civils à l'insécurité pour appréhender le plus vaste contexte de la sécurité dans les zones où agissent les organisations à vocation humanitaire et de développement. Cela permet également, ce qui est tout aussi essentiel, d'aider ces mêmes organisations à définir leurs priorités, répartir leurs maigres ressources, et prendre la mesure de l'efficacité potentielle de divers programmes et projets. Des questions ont été élaborées pour évaluer la vulnérabilité des civils à l'usage abusif des armes légères.¹⁹ En règle générale, les estimations des personnels humanitaires révèlent que les populations civiles sont exposées à des degrés élevés de violence armée dans leurs zones d'activité, avec entre autres, de fréquentes prises pour cibles, ainsi que des homicides et blessures involontaires parmi les civils au moyen de diverses armes légères.

Entre 1990 et 2000, le taux d'homicides par armes à feu chez le personnel de l'ONU serait de 18 à 25 pour 100'000. A titre de comparaison, le Royaume-Uni, la France et la Suisse ont un taux d'homicides par armes à feu inférieur à 3 pour 100'000.²⁰

Graphique 9. Armes légères et décès/dommages corporels parmi les civils

Armes légères et décès/dommages corporels parmi les civils



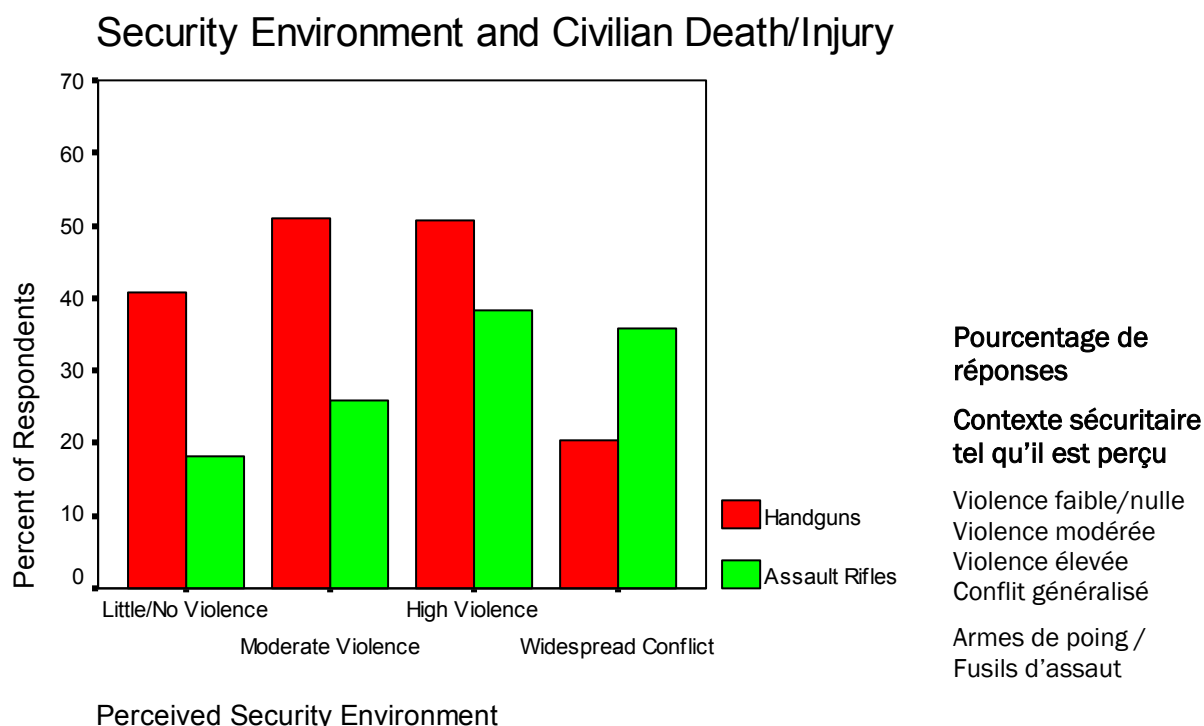
¹⁹ Les résultats mentionnés dans cette section renvoient aux questions suivantes : n°15 et n°26i, n°26ii et n°26v ; voir annexe.

²⁰ Robert Muggah et Eric Berman (2001), *Humanitarianism under Threat: The Humanitarian Impacts of Small Arms*, une étude de recherches comparatives établie pour le Comité permanent interorganisations de l'ONU, New York, p.36.

Parmi tous les types d'arme, il ressort que l'arme de poing est le principal instrument responsable de blessures mortelles et non mortelles parmi les civils.²¹ Couteaux/armes contondantes, fusils d'assaut et mines terrestres antipersonnelles ont également été fréquemment cités comme causes majeures de décès ou de dommages corporels parmi les civils, tandis que grenades à main et mortiers l'ont un peu moins été (voir graphique 9).

Graphique 10. En jeu : Comparaison du nombre de victimes imputables aux armes de poing et aux fusils d'assaut

Contexte sécuritaire et décès/dommages corporels parmi les civils



Si nous nous attachons exclusivement aux armes de poing et aux fusils d'assaut, nous remarquons que les évaluations ont eu tendance à varier selon l'environnement dans lequel évoluent les participants (voir graphique 10). Dans les zones à violence faible, voire nulle, 40% d'entre eux ont cité les armes de poing comme cause la plus fréquente de décès et de dommages corporels parmi les civils, contre moins de 20% pour les fusils d'assaut. En revanche dans les zones en proie à la guerre ou au conflit généralisé, les fusils d'assaut dépassent les armes de poing, et constituent la cause première de décès et de dommages corporels imputables aux armes chez les civils.

Plus de 40% des personnels humanitaires ont déclaré avoir connaissance de l'utilisation d'armes contre les civils à des fins criminelles ou de coercition, et près de 60% d'entre eux ont évoqué une fréquence journalière, hebdomadaire ou mensuelle. Un quart ont cité les fusils d'assaut comme responsables d'homicides ou de blessures involontaires parmi les civils, dont quasiment les trois quarts mentionnant des occurrences tous les six mois ou moins, c'est-à-dire mensuelles, hebdomadaires, voire journalières. Alors que près d'un participant sur trois a indiqué

²¹ Nombre de personnes interrogées ayant choisi plus d'un type d'arme comme cause directe la plus fréquente de décès ou de dommages corporels parmi les civils, le pourcentage total de types d'arme est supérieur à 100.

savoir que des civils étaient pris pour cibles avec des fusils d'assaut, quasiment 80% d'entre eux ont précisé que de tels incidents se produisaient au moins tous les six mois.

Pour récapituler, il ressort de toutes ces réponses que les civils sont fréquemment victimes d'attaques, pris pour cibles, blessés ou tués au moyen d'armes légères. Les armes de poing sont les plus communément responsables des décès et dommages corporels provoqués par des armes parmi les civils ; par ailleurs, les armes de poing et les fusils d'assaut interviennent dans de multiples cas de menaces pour la sécurité des civils.

Armes légères et personnel humanitaire : Insécurité et réponses

Un certain nombre de questions ont été posées aux humanitaires dans le but d'évaluer comment ils perçoivent leur sécurité personnelle, en quoi ils ont l'impression d'être menacés, et s'ils se sentent prêts à réagir en cas d'atteinte à leur intégrité physique.²²

Incidents de sécurité : Plus d'un participant sur dix a indiqué avoir été victime d'un « incident de sécurité » (par ex. agression, vol, intimidation, harcèlement, captivité, enlèvement, violences sexuelles, etc.) au cours des six derniers mois. Parmi ceux-ci, 40% ont mentionné la présence d'une arme. Ces incidents comprennent des attaques à main armée (11 réponses), des tirs d'arme à feu en leur présence (7), l'utilisation d'une arme à des fins de menace ou de harcèlement (23), la menace permanente que représentent les mines terrestres antipersonnelles (5) et les enlèvements (13). Trois personnes ont déclaré avoir été blessées au cours d'un incident mettant en cause des armes légères. Rappelons par ailleurs que ces incidents qui nous ont été rapportés couvrent uniquement la période des *six derniers mois* et non l'intégralité du temps passé dans les différents lieux.

Fait encore plus troublant, plus d'un participant sur cinq a signalé que des collègues avaient subi un incident, avec utilisation d'une arme dans 60% des cas. Il s'agit entre autres de vol à main armée, d'intimidation ou de harcèlement, d'attaque à main armée, de captivité, d'enlèvement et de la menace permanente que représentent les mines terrestres antipersonnelles. Certains (7%) ont évoqué des collègues blessés au cours d'incidents avec utilisation d'armes légères. Parmi eux, 35% ont mentionné des blessures légères, 44%, des blessures graves nécessitant une hospitalisation, et 16%, des blessures ayant entraîné la mort desdits collègues.

Sentiment de menace généré par les armes légères : Comprendre les origines de ce sentiment de menace, ainsi que les éléments connexes, constitue un enjeu majeur pour ceux chargés de gérer la sécurité du personnel. L'impression d'être personnellement menacé provoque toute une gamme de réactions, à la fois positives et négatives, chez l'individu. Elle peut ainsi l'inciter à prendre davantage de précautions pour sa propre sécurité, mais elle risque aussi de provoquer un stress supplémentaire, et peut le rendre moins à même de tenir efficacement son rôle sur le plan professionnel. Or, dans ces environnements complexes et mouvants que sont les zones où interviennent la plupart des membres des organisations humanitaire et de développement, une telle incapacité à remplir correctement sa tâche fait courir un danger extrêmement grave à l'ensemble du personnel. C'est pourquoi il est essentiel de comprendre en quoi les armes légères génèrent une sensation de menace, qui est susceptible de l'éprouver, et quels sont les comportements qu'elle provoque.

²² Les résultats mentionnés dans cette section renvoient aux questions suivantes : n°20a, n°20b, n°20c, n°21a, n°21b, n°22a, n°22b, n°22c, n°23a, n°23b, n°24a, n°24b, n°24c, n°27, n°29, n°30, n°31a, n°31b, n°32 et n°33. Voir annexe.

Encadré 3. Des temps troublés :

Le personnel de l'ONU exposé à l'insécurité

- 15.08.02 Les Nations Unies condamnent l'enlèvement d'un agent humanitaire au Daghestan, Fédération de Russie.²³
- 04.09.02 L'ONU se réjouit de la libération de membres de son personnel récemment enlevés à Mogadiscio
- 26.09.02 L'Agence de l'ONU pour les réfugiés rend hommage à des agents assassinés lors d'une opération de secours humanitaire
- 24.11.02 Afghanistan : l'envoyé spécial de l'ONU réclame une enquête sur l'agression contre des agents humanitaires
- 10.12.02 L'ONU ne peut accéder à un camp de réfugiés en Ethiopie pour des questions de sécurité
- 28.01.03 L'Agence de l'ONU pour les réfugiés est contrainte de suspendre ses activités en Côte d'Ivoire pour des questions de sécurité
- 31.01.03 Après une suspension de trois jours, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés reprend partiellement ses activités en Côte d'Ivoire
- 06.02.03 Invoquant des questions de sécurité, l'ONU rappelle son personnel non-essentiel de Côte d'Ivoire
- 20.03.03 Côte d'Ivoire : l'ONU déplore officiellement le meurtre d'agents humanitaires
- 28.03.03 Une agence de l'ONU transfère son personnel alors que les camps de réfugiés au Liberia sont déchirés par de nouveaux accrochages avec les rebelles
- 10.04.03 Les plus hautes instances de l'ONU déplorent officiellement la mort d'un employé de la Croix-Rouge en Irak
- 28.04.03 «Un chef militaire de Sierra Leone plaide non coupable des agressions contre des agents de l'ONU chargés du maintien de la paix»
- 29.04.03 «Suite à l'amélioration des conditions de sécurité, une agence de l'ONU reprend sa mission d'assistance humanitaire dans les zones reculées du Liberia»
- 04.05.03 «L'ONU signale une agression contre des démineurs ayant fait un mort en Afghanistan»
- 05.05.03 «Une agence d'aide humanitaire de l'ONU exige du gouvernement libérien des garanties en matière de sécurité»

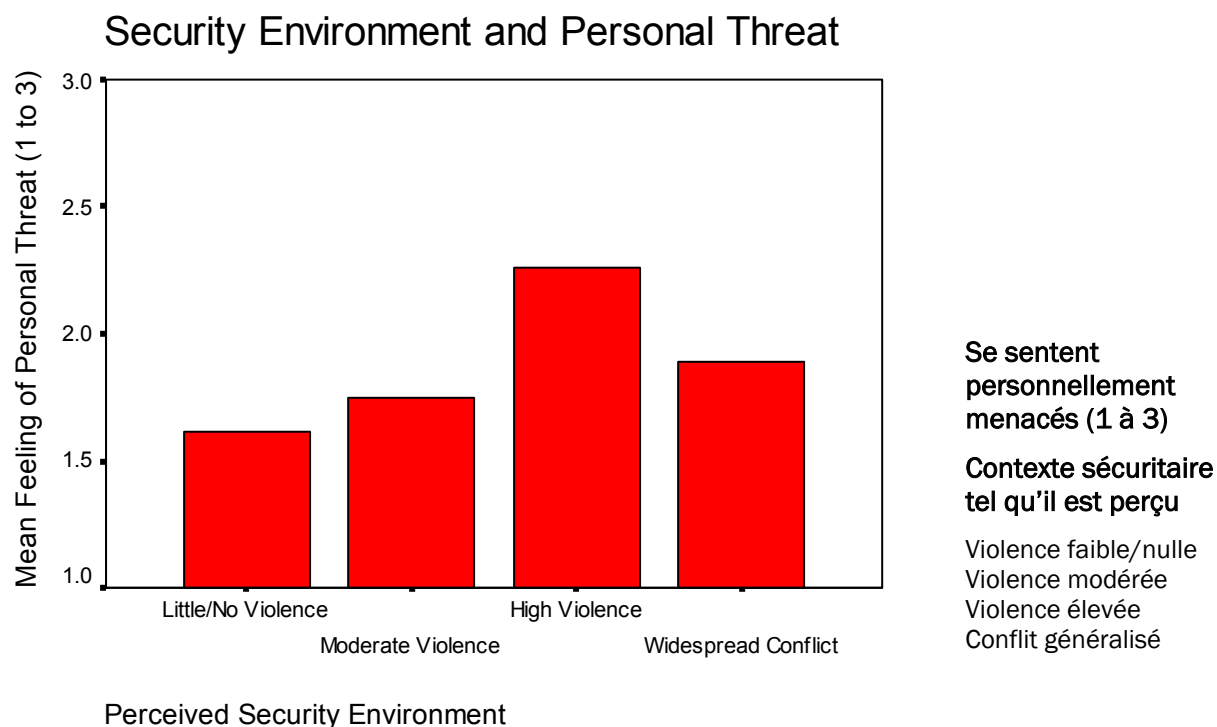
Source : UN News Service www.un.org/News/

Même si la plupart des participants n'ont pas eux-mêmes vécu récemment d'incident, ils ressentent pourtant quasiment tous la présence des armes légères comme une menace personnelle. Sur l'ensemble, la moitié a l'impression d'être personnellement un peu menacée, 15%, très menacée, tandis qu'à peine plus d'un tiers ne ressent aucune menace. En tout, près de deux tiers des participants ont indiqué se sentir menacés par les armes légères.

²³ Le 12 août 2002, Arjan Erkel de Médecins Sans Frontières a été enlevé par trois hommes en armes. Pour plus d'informations, voir www.msf.org

Graphique 11. Un motif d'inquiétude : Evaluer où les individus se sentent personnellement menacés

Contexte sécuritaire et menace personnelle



En règle générale, il apparaît que les participants sentent davantage une menace peser sur leur sécurité et leur sûreté personnelles dans les zones à «degré élevé de violence sociale ou criminelle» que dans tout autre type d'environnement, y compris à «guerre/conflit généralisé». Une analyse approfondie révèle que plusieurs autres critères sont liés à cette impression d'être personnellement menacé par les armes légères (voir graphique 11).²⁴

Parmi les facteurs les plus fortement associés à l'impression de menace : (a) la crainte du participant de subir des blessures ou des dommages corporels du fait de la violence armée quand il/elle a pris son poste actuel ; (b) la nationalité ; (c) l'attitude du/de la participant/e par rapport aux armes légères, et (d) le degré estimé de détention d'armes légères par les civils. Chacun d'eux constitue un élément prédictif particulièrement significatif du degré du sentiment de menace généré par les armes légères (voir encadré 4).

La question d'un sentiment «adéquat» de menace parmi les participants est étroitement en rapport avec les pratiques de sécurité. En effet, certains peuvent faire état d'un degré élevé d'insécurité due aux armes légères sans indiquer se sentir personnellement menacé pour autant. De tels décalages entre le contexte sécuritaire et l'impression de menace pourraient bien être essentiels pour adopter les précautions adéquates en matière de sécurité, mais il convient toutefois de pousser plus avant cette analyse.

²⁴ D'après une analyse par régression multiple prenant le degré de menace comme variable dépendante, et comprenant tous les éléments indiqués. La formation à la sécurité revêtait une importance marginale. Toutes les autres appréciations étaient précises à 0,05 près en moyenne.

Encadré 4. Facteurs influant sur le sentiment de menace

Facteurs renforçant le sentiment de menace générée par les armes légères

- Travailler dans des zones où le degré de violence/conflit est perçu comme très élevé
- Avoir la nationalité du pays dans lequel on travaille actuellement
- Craindre des blessures ou des dommages corporels en prenant le poste actuel
- Considérer les agressions contre des agents humanitaires comme une entrave considérable à l'efficacité des opérations
- Estimer très élevé le degré de détention d'armes légères par les civils

Facteurs atténuant le sentiment de menace générée par les armes légères

- Avoir été formé à la sécurité au sein de l'organisation
- Avoir globalement une attitude plus positive (moins négative) par rapport aux armes légères

Facteurs n'ayant aucun lien avec le sentiment de menace générée par les armes légères

- Sexe
- Age
- Avoir personnellement fait l'objet d'attaque au cours des 6 derniers mois
- Avoir des connaissances sur les armes légères

Parmi les participants, de considérables écarts apparaissent entre, d'une part, la perception du contexte sécuritaire et de la disponibilité des armes légères, et de l'autre, leur sentiment d'être personnellement menacé. Les classant selon le pays dans lequel ils travaillent, le tableau 1 nous offre un panorama comparatif. A titre d'exemple, sur 15 pays, le Cambodge est classé 11^e à la fois pour la violence de l'environnement, et la disponibilité et l'usage abusif des armes légères. Or, les personnes interrogées au Cambodge se sentent relativement menacées, d'où une moyenne de 2,1, sur une échelle de 3, qui met le pays au 5^e rang.

Inversement, les participants des Philippines font état du 2^e contexte sécuritaire le plus violent ou exposé au conflit, ainsi que du degré de disponibilité et d'usage abusif des armes légères le plus élevé. Or, le pays ne se trouve qu'en 7^e position sur 15 quant au sentiment de menace personnelle exprimé. Faute d'une meilleure expression, nous dirons que les participants du Cambodge se sentent "sur-menacés" tandis que les participants des Philippines se sentent "sous-menacés". A l'instar de ces derniers, les participants de l'Albanie semblent aussi quelque peu "sous-menacés" personnellement par les armes légères, comparativement à leur contexte sécuritaire, ainsi qu'à la disponibilité et l'utilisation impropre desdites armes.

Par ailleurs, le tableau indique également que la disponibilité de la formation n'est pas uniforme, ni nécessairement liée au contexte sécuritaire et au degré de menace personnelle perçus par les participants. Dans trois des pays où le degré de violence fait partie des plus élevés (c'est-à-dire le Guatemala, le Salvador et l'Ouganda), nul n'a spécifié avoir été formé aux règles de sécurité, et seuls 7% des participants du pays le plus touché par la violence (c'est-à-dire le Sri Lanka) ont indiqué y avoir été formés. En revanche, un cinquième des participants de Bosnie a mentionné une formation à la sécurité, tout en faisant pourtant état d'un degré inférieur de violence, ainsi que de disponibilité et d'usage abusif des armes légères. Il en va de même pour près d'un cinquième des participants de Thaïlande alors que ce pays fait partie des moins violents, avec un degré relativement bas de disponibilité et d'utilisation illicite des armes légères.

Tableau 1. Résultats et classement des pays/territoire en matière de contexte sécuritaire, de disponibilité et usage abusif d'armes légères, de sentiment de menace personnelle et de formation à la sécurité

Un certain nombre d'observations de l'enquête par pays sont comparées dans le tableau ci-après, les pays étant classés selon quatre variables de cette même enquête : (a) le contexte sécuritaire ; (b) la disponibilité et l'usage abusif des armes légères (indice) ; (c) le degré de sensation de menace personnelle générée par les armes légères, et (d) le pourcentage de participants indiquant avoir été formés à la sécurité au sein de l'organisation pour laquelle ils travaillent actuellement. Dans les grandes lignes, il apparaît que les participants travaillant au Sri Lanka, aux Philippines, au Guatemala, au Salvador et en Ouganda font état du degré d'insécurité, de disponibilité et d'usage abusif des armes légères, et de menace personnelle le plus élevé, ainsi que du plus faible accès à la formation en matière de sécurité.²⁵

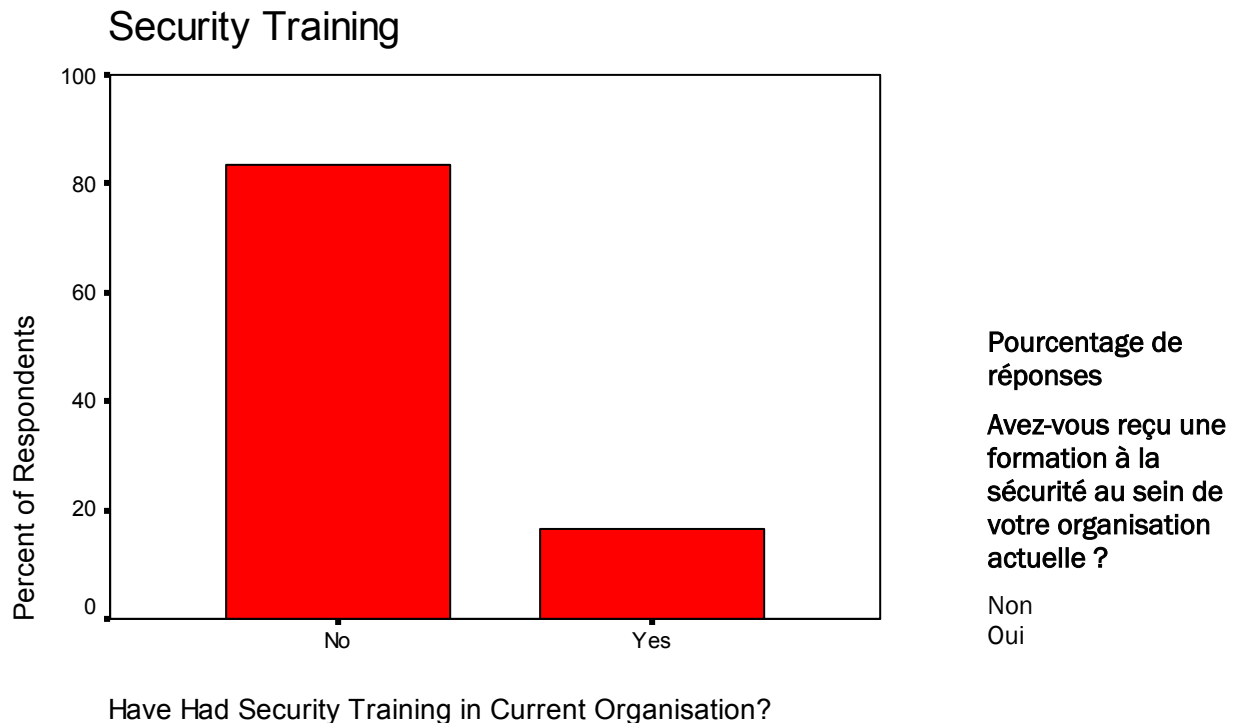
| Pays/Territoire (nombre de participants) | Contexte sécuritaire (1 à 4) | Indice de disponibilité et d'usage abusif (1 à 3) | Degré de menace personnelle (0 à 4) | Pourcentage indiquant une formation à la sécurité |
|---|---------------------------------|---|--|--|
| | Résultat (rang) | Résultat (rang) | Résultat (rang) | |
| Sri Lanka (12) | 3,00 (1) | 2,50 (4) | 2,14 (4) | 7% |
| Philippines (47) | 2,72 (2) | 3,19 (1) | 1,94 (7) | 32% |
| Guatemala (12) | 2,67 (3) | 2,23 (6) | 2,15 (3) | 0% |
| Salvador (14) | 2,57 (4) | 2,71 (2) | 2,36 (1) | 0% |
| Ouganda (11) | 2,55 (5) | 2,64 (3) | 2,21 (2) | 0% |
| Albanie (13) | 2,08 (6) | 2,14 (8) | 1,38 (13) | 43% |
| Afghanistan (14) | 2,00 (7) | 2,50 (4) | 2,00(6) | 44% |
| Rwanda (11) | 2,00 (7) | 1,64 (9) | 1,55 (10) | 18% |
| Yougoslavie (17) | 1,82 (9) | 2,18 (7) | 1,53(11) | 6% |
| Bosnie (56) | 1,77 (10) | 1,48 (10) | 1,82 (8) | 20% |
| Cambodge 77) | 1,73 (11) | 1,39 (11) | 2,10 (5) | 7% |
| Kosovo (101) | 1,58 (12) | 1,18 (14) | 1,81 (9) | 15% |
| Inde (40) | 1,55 (13) | 1,35 (12) | 1,49 (12) | 3% |
| Thaïlande (16) | 1,44 (14) | 1,41 (13) | 1,24 (14) | 18% |
| Laos (14) | 1,29 (15) | 0,71 (15) | 1,14 (15) | 7% |

Réponses à l'insécurité : Les organisations fonctionnent de plus en plus dans des conditions périlleuses qui menacent la sécurité de leur personnel et l'efficacité de leurs opérations. Les participants se sont vu poser plusieurs questions concernant leurs réactions personnelles (ou réponses comportementales) au contexte sécuritaire, mais aussi les règles et pratiques de sécurité de l'organisation dans laquelle ils travaillent.

²⁵ Il convient toutefois de souligner que les écarts entre le sentiment d'être personnellement menacé et le classement du contexte sécuritaire semblent indiquer une tendance à sous-estimer les risques pesant sur la sécurité. La fréquence de la formation à la sécurité du personnel peut également être évaluée par rapport à ces différents critères.

Graphique 12 : Formation à la sécurité

Formation à la sécurité



Nous avons demandé aux participants s'ils avaient bénéficié d'une formation à la sécurité au sein de l'organisation dans laquelle ils travaillent actuellement, et le cas échéant, en quoi elle leur avait été utile pour faire face à la prolifération et l'utilisation illicite des armes légères (voir graphique 12). Moins d'une personne interrogée sur cinq a répondu avoir été formée. Sur les 95 ayant reçu une formation, 11% ont indiqué qu'elle n'était pas utile du tout, 31% l'ont qualifiée de «plutôt utile», 34%, de «utile», et 14%, de «très utile» pour faire face à la prolifération et l'utilisation illicite d'armes légères (4% étaient «sans opinion» et le pourcentage restant ne s'est pas exprimé).

Les personnes travaillant dans des zones davantage exposées à la violence étaient plus susceptibles d'avoir reçu une telle formation. Si seulement 14% ont rapporté avoir été formées dans les zones à «violence faible ou nulle», un quart environ de celles en activité dans des zones de «guerre ou conflit généralisé» ont fait état d'une formation.²⁶ Bien qu'opérant dans des zones à violence élevée et très exposées au conflit, la grande majorité des participants n'a pas reçu de formation à la sécurité dans l'organisation qui les emploie.

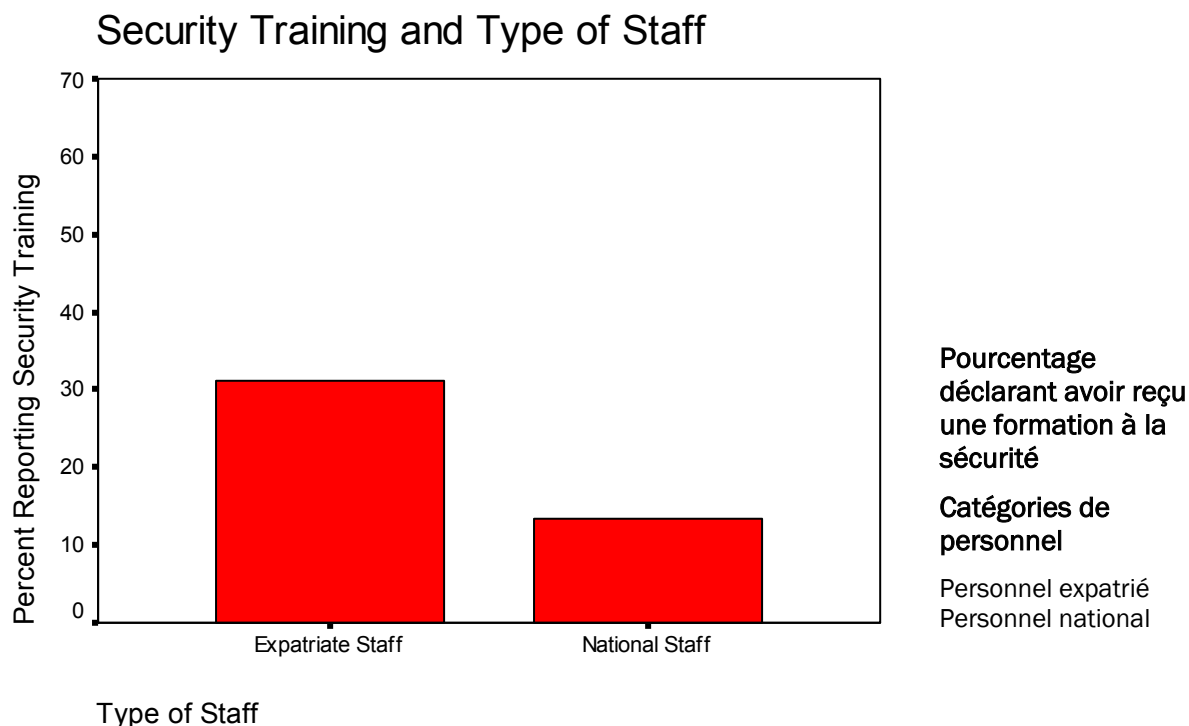
«Je voudrais savoir si vous ou votre organisation aviez des références/contacts intéressants pour du matériel destiné à des campagnes de sensibilisation ou à des campagnes dans les médias, ou du matériel pédagogique visant à éviter les blessures/homicides involontaires dans les cas d'entreposage ou d'utilisation symbolique des armes (par exemple lors de diverses cérémonies, etc.), matériel dont nous pourrions

²⁶ Chaque personne interrogée peut, naturellement, interpréter le sens de «formation à la sécurité» comme elle l'entend, et dans le questionnaire, rien n'a été fait pour tenter de définir davantage cette expression. Celle-ci sera affinée dans des versions ultérieures pour intégrer des activités de sensibilisation à la sécurité, dans la mesure où une formation formelle n'est pas toujours adaptée ni nécessaire dans certains contextes spécifiques. Toutefois, chacune avait la possibilité de communiquer toute information complémentaire qu'elle jugeait précieuse par rapport aux armes légères.

nous inspirer ici, en Macédoine, où ce besoin se fait terriblement sentir.» PNUD, sexe masculin, Macédoine, en poste depuis 8 mois.

Graphique 13. Disparités de la formation parmi les personnes interrogées

Formation à la sécurité, et catégories de personnel



Une observation potentiellement plus inquiétante concerne les écarts de formation à la sécurité entre personnel local et personnel expatrié. Si plus de 30% des expatriés indiquent avoir reçu une formation à la sécurité dans le cadre de leur organisation, seuls 14% de leurs homologues locaux assurent avoir été formés à la sécurité par l'organisation pour laquelle ils travaillent. Cette conclusion fait écho à la réflexion de K. Van Brabant : «Des milliers d'agents des services d'aide humanitaire se retrouvent dans des environnements violents en n'ayant quasiment pas été formés à la sécurité. Cet impératif [de formation] n'est pas respecté pour des questions d'offre et de demande.»²⁷ Bien que la majorité (80%) des personnes ayant répondu appartenaient au personnel local, elles étaient deux fois moins susceptibles d'avoir reçu une formation à la sécurité (voir graphique 13).

«Les personnels nationaux ne bénéficient pas [toujours] de la sécurité, ni du soutien accordés à leurs collègues internationaux, y compris en matière de rémunération et d'assurance. Ils ne sont pas non plus respectés pour leurs qualifications, leur expérience et leur connaissance de la culture locale.»²⁸

Une question connexe concerne l'étendue des connaissances quant aux types et aux caractéristiques des armes légères. Dans l'ensemble, la majorité des participants ont déclaré être très peu familiarisés avec les armes légères, plus de 60% affirmant même ne pas connaître

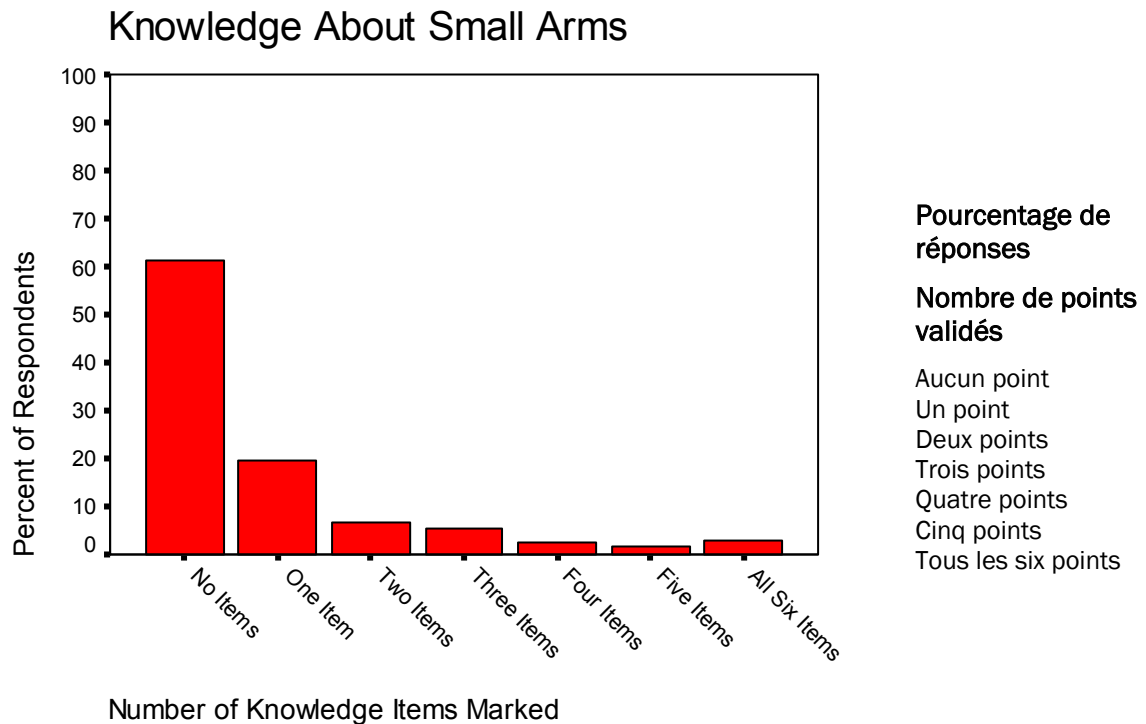
²⁷ Koenraad Van Brabant (2000), *Security Training: Where Are We Now?*, Rapport ODI-HPN disponible sur www.odihpn.org

²⁸ Conclusion de Yael Danieli (Ed.) (2002), *Sharing the Front Line and the Back Hills: Peacekeepers, Humanitarian Aid Workers and the Media in the Midst of Crisis*, Amityville, Baywood Pub Co, New York.

ni maîtriser du tout les caractéristiques ou les pratiques de sûreté élémentaires relatives aux armes (voir graphique 14).

Graphique 14. Questions désarmantes : Connaissances du personnel sur les armes légères

Connaissances sur les armes légères



Les personnels humanitaires ont beau se concentrer, et cela se conçoit parfaitement, sur leur tâche, la fréquente confrontation aux armes légères lors des activités opérationnelles, mais aussi non opérationnelles, tend à démontrer l'intérêt de posséder des connaissances de base concernant lesdites armes. Or, leur ignorance en la matière s'illustre de façon d'autant plus flagrante par leur méconnaissance des pratiques de sûreté les plus élémentaires : comment engager le cran de sûreté (10%), entreposer des armes dans des conditions sûres (13%) ou rendre différentes armes inopérantes (12%). Répondant à une question ouverte, nombre d'entre eux ont expressément laissé entendre qu'ils trouvaient important d'être formés à de telles pratiques.

«Comment savoir si une AK-47 est au cran d'armé / sûreté ôtée ? J'ai été dévalisé sous la menace d'une arme il y a quelques années... » Concern Worldwide, sexe masculin, Ouganda, en poste depuis 6 ans

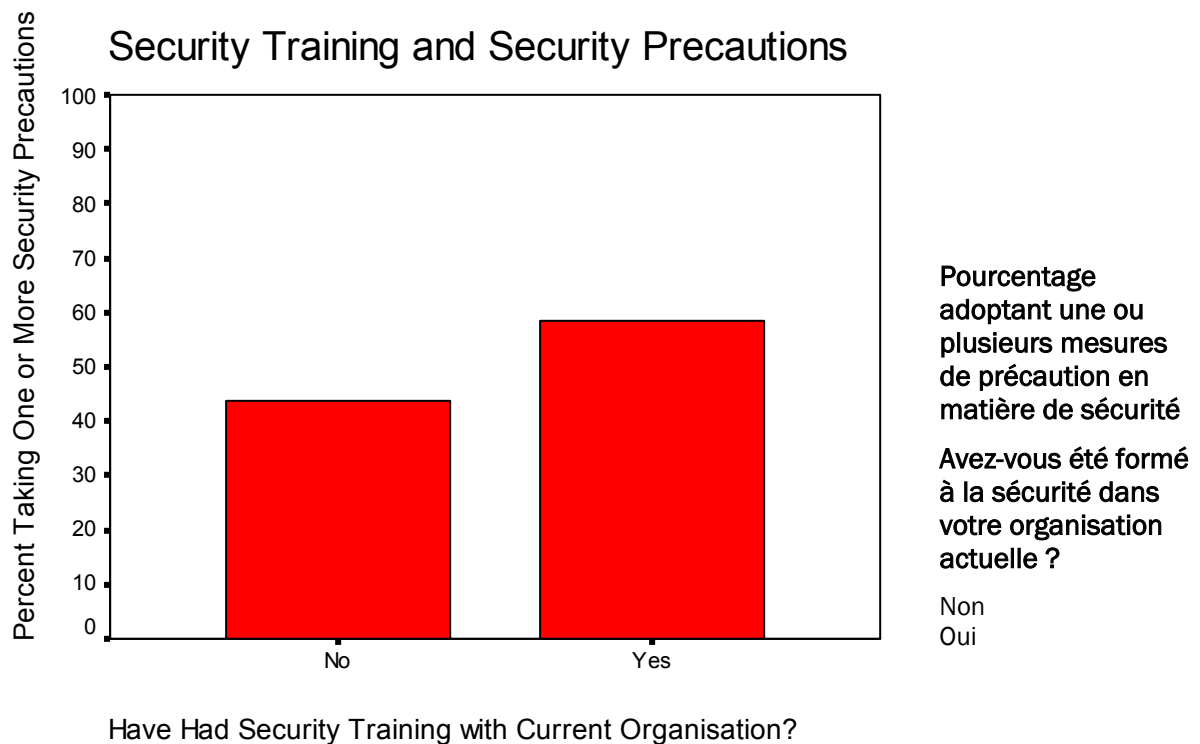
Vu l'ampleur de la prolifération et de l'usage abusif des armes légères, il serait assurément nécessaire que, pour une réelle efficacité, la formation et la sensibilisation à la sécurité se concentrent sur les mécanismes de sûreté relatifs aux armes légères. A quel point les participants qui mentionnent avoir été formés à la sécurité indiquent-ils également mieux maîtriser les caractéristiques et les pratiques de sûreté élémentaires de telles armes ? Même si l'on prend en compte d'autres critères importants pouvant influencer sur le niveau de connaissance (perception du contexte sécuritaire, âge, sexe, nationalité et état d'esprit global par rapport aux armes légères), la formation à la sécurité ne semble pas avoir d'incidence sur le degré moyen de

connaissance concernant les armes légères. Vu l'énorme influence que jouent visiblement la forte disponibilité et l'usage abusif des armes légères sur le contexte sécuritaire, tout nous autorise désormais à penser qu'il existe une inadéquation majeure entre la formation et les risques pesant sur la sécurité.

Face au niveau d'insécurité croissant, le recours aux forces de sécurité privées fait l'objet de controverses au sein de la communauté de l'action humanitaire et du développement, et continuera probablement à alimenter le débat quelques temps encore. Près de 17% de l'ensemble des participants ont indiqué faire appel à des vigiles armés, dont les deux tiers dans les bureaux ou sur le terrain. Parmi ceux s'étant exprimés sur la raison d'un recours aux vigiles armés, 37% ont précisé qu'il s'agissait d'une décision prise par le siège de l'organisation, et environ le même pourcentage a évoqué une initiative de l'organisation au niveau local ou national. Sur les 68 ayant répondu, 62% ont dit avoir l'impression que les vigiles armés amélioreraient leur sécurité personnelle, 31% n'ont ressenti aucune incidence perceptible, et 7% ont précisé que leur sécurité personnelle s'était détériorée du fait de cette présence.

Graphique 15. En sûreté : L'incidence de la formation à la sécurité sur l'évitement du risque

Formation et mesures de précaution en matière de sécurité



Les participants ont également mentionné les différents comportements personnellement adoptés pour faire face à la forte disponibilité et à l'usage abusif des armes légères. Bien que plus des quatre cinquièmes aient indiqué ne pas avoir craint outre mesure d'être blessés ou de subir des dommages physiques du fait de la violence armée en prenant leur poste actuel, beaucoup ont déclaré adopter des précautions de sécurité élémentaires en raison de la forte présence des armes légères.

«Lors de ma première affectation dans une zone de conflit, être formée à la gestion de la sécurité m'aurait été utile, mais aujourd'hui, j'ai l'impression d'en

avoir appris suffisamment grâce à mon expérience de terrain, et de ne plus avoir véritablement besoin de formation formelle. En ce qui concerne le personnel international qui quitte des pays où les armes ne se montrent pas, et débarque pour la première fois dans des pays en proie au conflit où elles se montrent au grand jour, davantage de formation pratique sur les armes légères lui permettrait aussi de s'adapter à cette différence d'environnement. Même quand la présence massive d'armes légères ne nous menace pas directement, le danger qu'elle représente doit pourtant être pris en compte dans toutes nos activités de programme, comme négocier la sélection des bénéficiaires, le lieu des installations, etc. Cela exige un personnel compétent, et souligne l'extrême importance de processus communautaires efficaces, ce qui augmente encore le temps nécessaire pour mettre en œuvre les programmes, même s'ils ne sont pas interrompus ou retardés par des conflits ou des incidents violents.»

Oxfam GB, sexe féminin, Philippines, en poste depuis 8 ans.

Près d'un quart des personnes ayant répondu ont tâché d'être accompagnées dans leurs déplacements locaux (par ex. marcher en groupe, rester à proximité les uns des autres), et 14% ont indiqué avoir limité ou réduit ces mêmes déplacements. Dans l'ensemble, près de la moitié du personnel humanitaire et de développement a indiqué avoir adopté une ou plusieurs mesures pour faire face à la présence d'armes légères. Toutefois, des changements de comportement ont plutôt été signalés par celles et ceux ayant été formé/e/s à la sécurité dans le cadre de leur organisation (voir graphique 15).

Encadré 5. Sujets à approfondir

L'un des objectifs de cette étude consistait à informer du danger que représentent la prolifération et l'usage abusif des armes légères. Ce faisant, elle soulève bien plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Un certain nombre de sujets essentiels qui nécessitent plus ample analyse sont mis en évidence ci-après, beaucoup étant déjà examinés par le Centre et le SAS.

1. Sexe de l'individu, et perception de la sécurité

La différence de perception entre les individus de sexe masculin et féminin quant à l'insécurité générée par les armes est largement sous-étudiée, et mérite que l'on s'y intéresse plus en détail.

2. Evaluation comparative des pratiques et règles de sécurité parmi les organisations à vocation humanitaire et de développement

Vu le taux de rotation extrêmement élevé du personnel chargé des opérations de secours humanitaire et de développement, et la diversité des pratiques et règles de sécurité parmi les organisations, il faudrait s'employer à étudier davantage la démarche de ces dernières, ainsi que l'efficacité relative de la formation quant à la prolifération des armes.

3. Une «sensibilisation aux armes légères» dans la formation à la sécurité

Une question fondamentale demeure en suspens : l'intérêt potentiel d'intégrer une sensibilisation élémentaire aux armes dans la formation à la sécurité (par ex. différents types d'armes, portée de tir d'armes données, comment engager un cran de sûreté, etc.). Les opinions divergent sur la pertinence d'une telle sensibilisation dans le cadre de la formation.

4. Des solutions pour maintenir l'ordre dans les camps de réfugiés

L'étude de nouvelles méthodes de maintien de l'ordre et de la sécurité pourrait s'avérer utile pour réfléchir à des formules originales qui amélioreraient la sécurité des populations bénéficiaires et des personnels humanitaires, tout en faisant évoluer la culture de la violence et l'emploi illicite des armes. Des travaux ont déjà démarré dans ce sens (Voir Crisp, 2001), et des recherches complémentaires pourraient promouvoir le dialogue sur l'efficacité ou non des méthodes de maintien de l'ordre dans les communautés afin d'améliorer la sécurité des civils, et leur effet multiplicateur positif quant aux personnels.

Gros plan sur deux régions : les Balkans et l'Asie du Sud-est

Cette étude s'est tout spécialement intéressée à deux régions du monde, les Balkans et l'Asie du Sud-est. Le taux de retour des questionnaires est quasiment identique pour chacune, avec un total de 33% (199) pour les Balkans, et 32% (192) pour l'Asie du Sud-Est. Ces deux régions totalisent pratiquement les deux tiers du nombre de questionnaires reçus, les 34% restants provenant de différentes parties du monde.

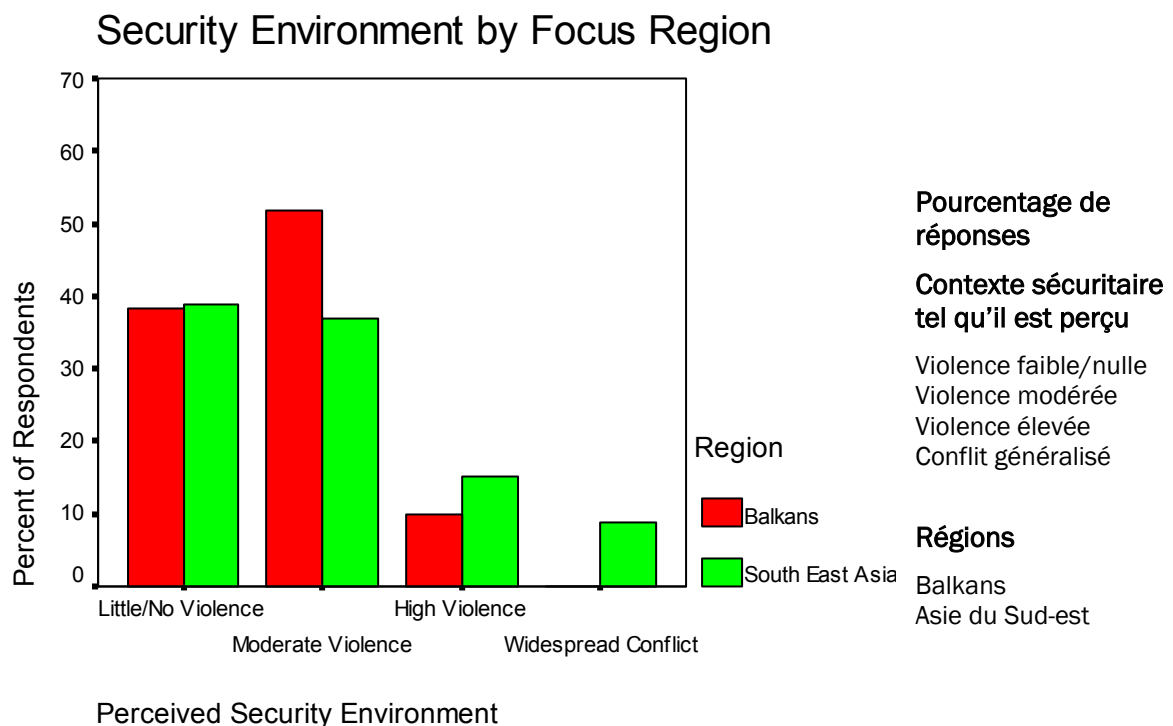
Après analyse, il ressort que les participants d'Asie du Sud-est indiquent, en règle générale, un degré de violence ou de conflit plus élevé dans leur environnement de travail que leurs homologues des Balkans. De même, ils font état d'une forte disponibilité et d'une utilisation illicite des armes légères supérieures.

D'importantes variations existent au sein de chaque région, notamment en Asie du Sud-est. En moyenne, les participants du Laos ont attribué un degré de 1,29 sur une échelle de 4 à leur contexte sécuritaire. En revanche, une moyenne de 2,72 fait des Philippines le pays le plus violent ou exposé au conflit des deux régions en gros plan. Quant aux pays des Balkans, ils présentaient des fluctuations similaires, bien que moins marquées.

De telles variations se reflètent également parmi les participants. Si dans les Balkans et en Asie du Sud-Est, des pourcentages comparables ont évoqué un contexte sécuritaire à degré de violence faible ou nulle, aucun agent travaillant dans les Balkans n'a fait état de guerre ou de conflit généralisé. En revanche, près de 10% de ceux d'Asie du Sud-est percevaient leur contexte sécuritaire comme en proie à la guerre ou au conflit généralisé (voir graphique 16).

Graphique 16. Comparaison du contexte sécuritaire dans les Balkans et en Asie du Sud-est

Contexte sécuritaire par région



Les estimations du degré de détention d'armes légères par les civils varient également au sein des deux régions. Dans les Balkans, la répartition des réponses dessine une «courbe en cloche» classique, le plus grand nombre de participants indiquant un degré modéré de détention, et un nombre inférieur mentionnant à la fois un degré très faible et très élevé. En revanche, les réponses d'Asie du Sud-est sont davantage linéaires : le nombre le plus important de participants indique uniquement des degrés très bas, et le nombre le plus faible, des degrés très élevés.

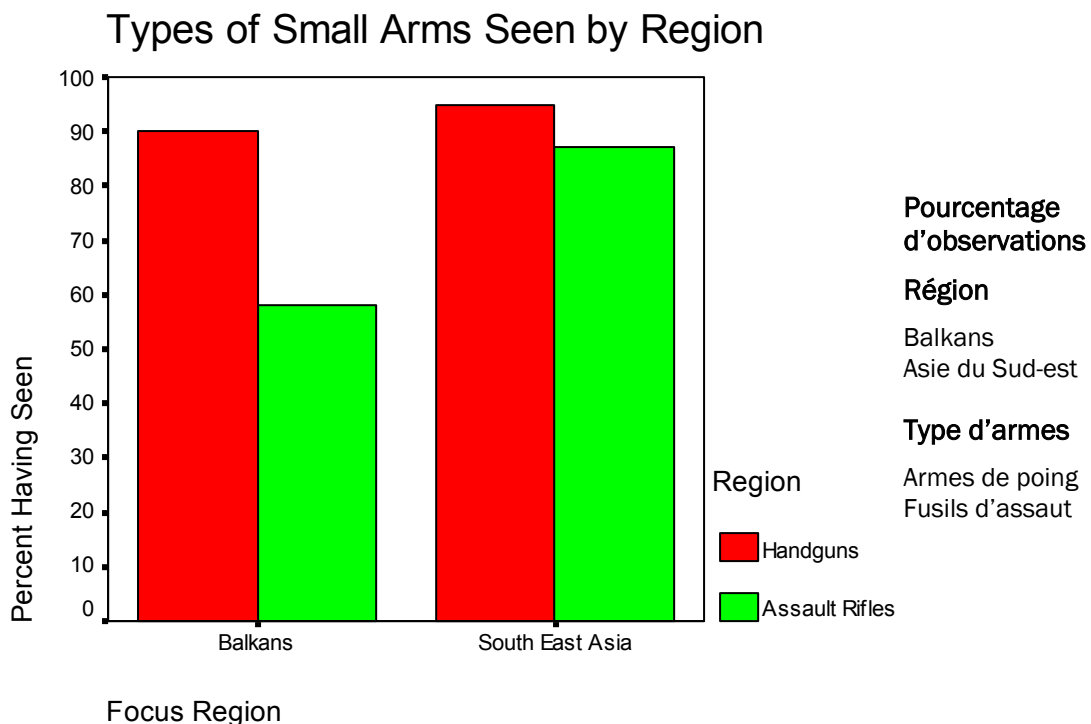
«Selon différents médias du Kosovo, de nombreux types d'armes à feu circulent encore, ce qui fragilise la stabilisation de la situation, et entretient la criminalité organisée, ainsi que les éléments ne relevant pas de la criminalité organisée. Il faudrait que toutes les armes soient confisquées et détruites, et que seuls policiers et militaires soient armés.» CARE, sexe masculin, Dubrov-Ferizaj, en poste depuis 3 ans.

En un mot, le contexte sécuritaire, l'évaluation de la disponibilité et de l'usage abusif des armes légères, et le taux de détention desdites armes par les civils traduisent tous des différences entre les deux régions en gros plan. En outre, comparativement à leurs homologues des Balkans, les participants d'Asie du Sud-est indiquent plus fréquemment avoir observé divers types d'armes légères. Bien que cette différence soit minime pour les armes de poing (95% en Asie du Sud-Est comparé à 90% dans les Balkans), elle se creuse davantage avec d'autres types d'armes légères. Ainsi, 87% des participants d'Asie du Sud-est font-ils état de la présence de fusils d'assaut contre 59% dans les Balkans (graphique 17).

«Je suis basée dans le nord du Kosovo. Les conflits armés et les problèmes de sécurité influent dans une plus grande mesure sur nos opérations que dans d'autres secteurs du Kosovo.» World Vision, sexe féminin, Kosovo, en poste depuis un an.

Graphique 17 : Comparaison des types d'armes légères dans les Balkans et en Asie du Sud-est

Types d'armes légères observés selon les régions

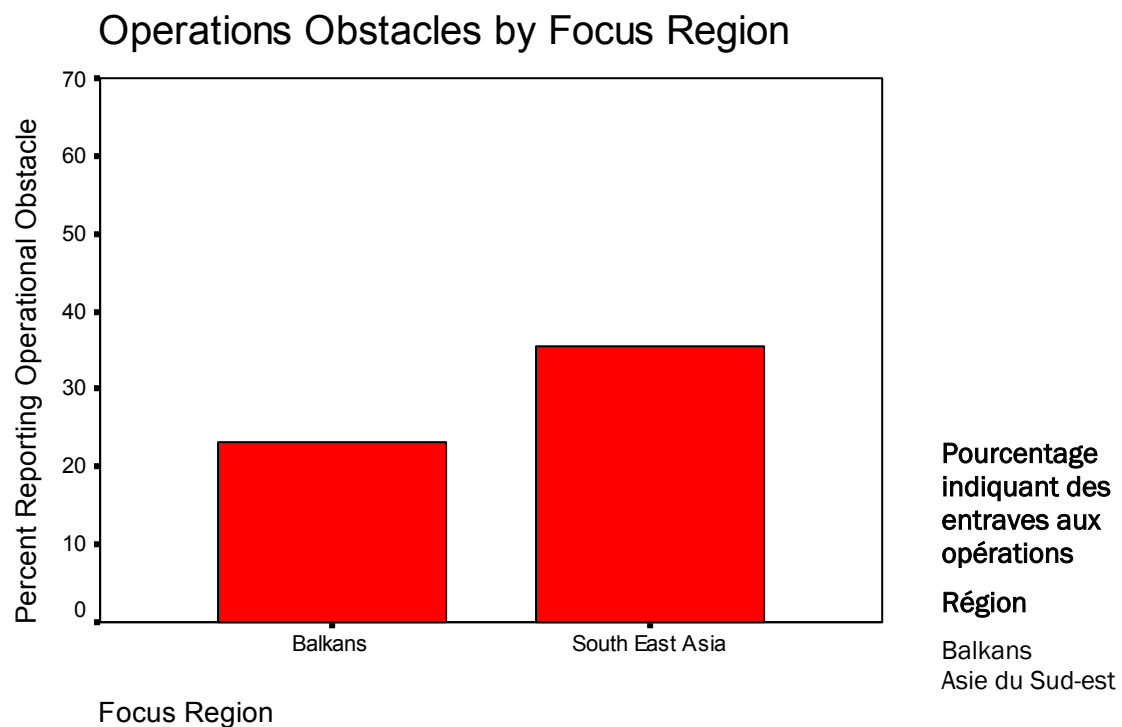


Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, les participants d'Asie du Sud-est ont été quasiment deux fois plus nombreux (31%) que leurs collègues des Balkans à citer le fusil d'assaut comme principal responsable de blessures mortelles et non mortelles parmi les civils. Parallèlement, les participants d'Asie du Sud-est (30%) ont aussi plus fréquemment fait état que ceux des Balkans (17%) de prises de civils pour cibles, ainsi que d'homicides ou de blessures involontaires avec des fusils d'assaut (34% contre 22%). En revanche, les deux régions n'offrent qu'une différence minimale quant à l'utilisation des armes à feu contre les civils à des fins criminelles ou de coercition.

En règle générale, les personnes ayant répondu en Asie du Sud-est ont davantage considéré les agressions armées à l'encontre du personnel chargé des opérations de secours humanitaire comme une entrave à l'efficacité des opérations que leurs collègues des Balkans (4,3 comparé à 2,6 sur une échelle de 10). Il en va de même pour les conflits armés entre factions auxquels les participants d'Asie du Sud-est ont attribué 5 sur une échelle de 10, contre 2,9 sur 10 pour leurs homologues des Balkans. Par ailleurs, les personnels d'Asie du Sud-est ont davantage eu tendance à faire état d'obstacles opérationnels (suspensions ou retards, évacuations ou inaccessibilité des bénéficiaires) que ceux des Balkans.

Graphique 18 : Blocage des opérations dans les Balkans et en Asie du Sud-est

Entraves aux opérations selon les régions

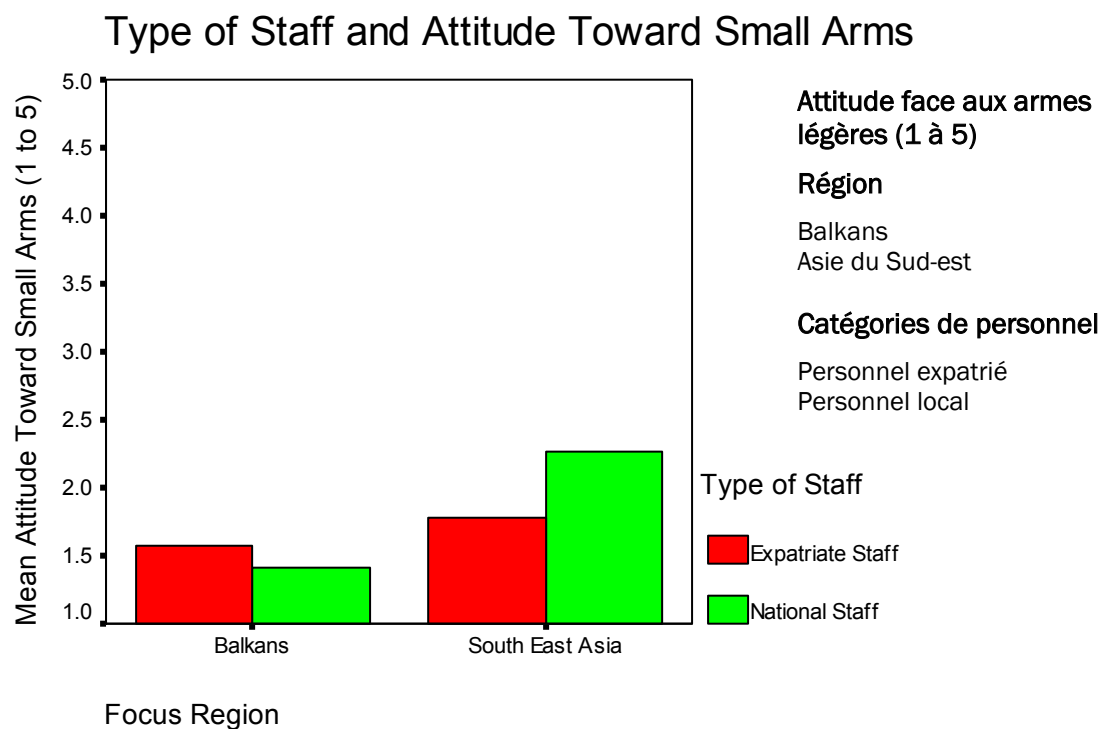


Malgré les différences susmentionnées relatives à diverses questions sur les armes légères entre les participants des deux régions ciblées plus particulièrement par cette étude, ceux de l'Asie du Sud-est ont en règle générale témoigné d'une attitude plutôt moins négative (plus positive) face à ces mêmes armes que leurs homologues des Balkans. Certes, il existe une vision négative des armes légères chez les deux groupes, mais bien plus encore dans les Balkans qu'en Asie du Sud-est. Le fait que de telles différences soient partiellement conditionnées par la culture peut expliquer cela. Même si l'attitude du personnel des organisations humanitaires et de développement par rapport aux armes légères n'est pas, semble-t-il, véritablement représentative de celle qui règne dans ces régions, de telles observations n'en indiquent pas moins le rôle majeur que jouent les différences culturelles.

Dans les Balkans, c'est le personnel national qui a manifesté l'attitude la plus négative envers les armes légères. En revanche, le personnel local d'Asie du Sud-est a exprimé la vision la moins négative, avec des réponses se situant en moyenne entre «un peu négatif» et «ni négatif ni positif» (voir graphique 19).

Graphique 19. Attitude du personnel face aux armes légères dans les Balkans et en Asie du Sud-est

Catégories de personnel, et attitude face aux armes légères



Encadré 6. Portrait : le Kosovo et le Cambodge

Deux pays/territoires, le Kosovo et le Cambodge, ont obtenu un taux de retour relativement élevé, avec plus de 100 réponses chacun. Bien que confrontés à une situation nettement différente, les participants ont en général évalué de la même manière le degré de violence ou de conflit du contexte sécuritaire local. Sur une échelle de 4, le Kosovo s'est vu attribuer une note moyenne de 1,58, et le Cambodge, de 1,73 – tous deux faisant partie des régions les moins violentes ou exposées au conflit passées en revue dans cette étude.

Rapide vue d'ensemble du Cambodge et de la disponibilité des armes légères

Au Cambodge, 30 années de conflit ont pris fin entre 1998-1999, au lendemain de la mort de Pol Pot et de la décomposition du mouvement khmer rouge. Toujours en phase de redressement et de reconstruction, le pays doit négocier de considérables obstacles structurels, où figurent instabilité politique, corruption, militarisation à outrance et exploitation non durable des ressources naturelles. Des décennies d'affrontement ont abouti à une prolifération des armes légères illicites : elles seraient entre 500'000 et 900'000 dans le pays, ce qui alimente un marché noir prospère, notamment vers le Sri Lanka, la Thaïlande et l'Indonésie.

En 1999, le gouvernement a déclaré illégale la possession privée d'armes. De nombreuses cérémonies de destruction publique ont alors eu lieu jusqu'en l'an 2000, faisant ainsi disparaître 36'505 armes de la circulation. Cette année-là, une Commission nationale pour la réforme et la gestion des armes a également été mise en place afin de poursuivre ces efforts. Plusieurs projets «Armes contre développement» ont aussi vu le jour, et ont permis de récupérer quelque 6'000 spécimens. Organisées par des ONG locales, des actions plus modestes ont par ailleurs incité des villageois à restituer leurs armes en échange de puits d'eau potable.²⁹

Rapide vue d'ensemble du Kosovo et de la disponibilité des armes légères

Le Kosovo s'est retrouvé plongé dans un conflit meurtrier, qui a mené à la campagne de bombardement de l'OTAN en 1999. En juin de la même année, l'Armée de Libération du Kosovo (ALK) a signé un accord avec la force d'interposition et de maintien de la paix internationale (la KFOR) visant la remise de toutes les armes, à l'exception des fusils de chasse et des pistolets, sous 90 jours ; toutefois le programme de désarmement, ainsi que les initiatives ultérieures pour confisquer et détruire les armes, se sont avérés peu fructueux. Entre 350'000 et 480'000 armes légères se trouveraient actuellement en circulation, dont l'immense majorité (de 330'000 à 460'000) entre les mains de civils.³⁰

Le trafic d'armes légères a beau être particulièrement préoccupant dans les Balkans, ce commerce illicite est toutefois peu répandu au Kosovo du fait de la présence massive de forces de sécurité nationales et internationales, et des faibles bénéfices générés. En revanche, la criminalité y est endémique, la fréquence des incidents liés aux armes légères – homicides, attaques et vols à main armée – dépassant celle de pays de taille similaire dans la région (par ex.

²⁹ Parmi les multiples sources, citons un discours prononcé par David de Beer devant l'Institut de recherche pour la paix de Francfort et le GTZ, Francfort, Allemagne, le 19 décembre 2002, «An Integrated Approach to Small Arms Management: The EU ASAC Programme on Curbing Small Arms and Light Weapons in Cambodia» ; David Capie (2002), Small Arms Production and Transfer in Southeast Asia ; Small Arms Survey 2001 ; Small Arms Survey 2002 ; David Atwood et Cate Buchanan (2003), Curbing the demand for small arms: Focus on Southeast Asia, disponible sur www.hdcentre.org/Programmes/smallarms/cambodia.htm

³⁰ Small Arms Survey (2003), *Kosovo and the Gun: A Baseline Assessment of Small Arms and Light Weapons in Kosovo*, Rapport indépendant demandé par le PNUD.

l'Estonie ou la Hongrie). Les autochtones comptent encore fortement sur leur propre arsenal pour se protéger, notamment la population serbe qui demeure sceptique envers l'organe de police kosovare, le Corps de Protection du Kosovo. Par ailleurs, chez les Kosovars albanais, la possession d'armes à feu est toujours vivement influencée par des facteurs culturels :

La «valorisation des armes» perpétuée dans les Balkans et profondément enracinée chez les individus d'origine albanaise rend quasi indispensable la détention d'une arme à feu par chaque chef de famille. L'expérience montre que même ceux en possession d'un permis de port d'armes en bonne et due forme ont par ailleurs une deuxième arme non déclarée.³¹

Néanmoins, d'après une enquête sur les armes légères menée par le Small Arms Survey pour le compte du PNUD-Kosovo, près de la moitié de la population estime qu'il y a «trop d'armes à feu dans la société», et plus de 50% des participants considéraient comme «probable» ou «plutôt probable» que les habitants du quartier échangent leurs armes contre des investissements au sein de leur communauté.³²

En dépit de ces similitudes, l'approche des personnels humanitaires sur les armes légères présentait des divergences majeures. Les participants travaillant au Cambodge avaient tendance à manifester un état d'esprit plus positif envers lesdites armes que leurs homologues du Kosovo. Or, comme nous l'avons mentionné précédemment, un tel facteur influe considérablement sur l'impression de menace, les participants ayant une optique plus positive disent se sentir moins menacés par les armes légères.

«[Il faudrait] décourager les gens, surtout les forces de police, de tirer sur les civils avec des armes légères. Si possible, je voudrais que le gouvernement cambodgien mette en place un meilleur système pour maîtriser les armes légères. Le gouvernement peut-il réduire ses dépenses militaires, et augmenter plutôt le budget national destiné à la santé et à l'éducation ? Concern Worldwide, sexe masculin, Cambodge, en poste depuis 2 ans.

Le degré de présence des armes légères en divers endroits constitue un autre élément de différence entre les participants du Cambodge et du Kosovo. Plus de 90% du personnel humanitaire du Cambodge indiquaient avoir observé des armes légères dans un ou plusieurs endroits déterminés (par ex. bureaux, domiciles privés, programmes d'aide) contre moins de la moitié de leurs homologues kosovars.

³¹ Jane's Defence Weekly (2001), *How Many Weapons in Macedonia?*, 24 septembre.
www.iansa.org/news/2001/aug_01/how_many.htm

³² Small Arms Survey (2003).

Considérations méthodologiques

Etendue de l'échantillon : Les organisations ont été sélectionnées pour participer à cette étude en fonction de trois ou plus des critères suivants :

- leur rayon d'action mondial ;
- la diversité de leurs environnements opérationnels ;
- leur présence dans les deux régions de l'étude en gros plan, l'Asie du Sud-est et les Balkans ;
- leur principale vocation : l'humanitaire ou le développement (globalement) ;
- des relations et des contacts déjà établis entre leurs représentants et des responsables du projet.

Des responsables du projet ont pris contact avec le siège de chaque organisation par courrier pour décrire le projet, ses objectifs, sa méthodologie, sa chronologie et sa pertinence quant à la sécurité des personnels. En outre, ils se sont soit rendus auprès des organisations, soit mis directement en rapport avec elles pour solliciter leur participation à l'étude.

Diffusion et retour : Après s'être engagé à participer, chaque siège a reçu pour mission de diffuser, auprès des bureaux nationaux, des informations relatives à la nature du projet, ainsi que des instructions quant à la remise des questionnaires au personnel. La diffusion auprès des organisations partenaires (par ex. les organismes d'exécution) a également été préconisée.

Pour remplir ce questionnaire, trois méthodes ont été proposées à chaque bureau, à savoir : une version papier, un document joint par e-mail et une page web permettant de répondre en ligne (avec un mot de passe afin d'en sécuriser l'accès), l'objectif étant de promouvoir une large diffusion parmi les membres, indépendamment de leur fonction au sein de l'organisation. Il incombait à chaque bureau national de distribuer et collecter les questionnaires, lesquels devaient être retournés directement au siège de l'organisation.

Des responsables du projet se sont également rendus dans certains pays des régions en gros plan (Asie du Sud-est et Balkans) afin de rencontrer les représentants de plusieurs bureaux nationaux. De telles entrevues ont permis d'apporter davantage de précisions sur le projet et la diffusion du questionnaire (et sa gestion), mais aussi de répondre aux moindres questions. Quelque vingt-cinq bureaux ont reçu de telles visites. Une fois atteinte l'échéance initiale pour retourner le questionnaire, l'équipe a fait le point avec chacune des organisations, les informant sur le taux de réponse dans divers secteurs, et leur demandant de solliciter le retour des questionnaires pour ceux à faible taux de participation.

La plupart des questionnaires retournés provenaient de bureaux où s'étaient personnellement déplacés les responsables du projet. Cela démontre à quel point le contact direct avec les organisations est capital, mais cela souligne aussi la difficulté de mener à bien une telle entreprise si celle-ci ne bénéficie pas de la participation et de la coordination actives des organisations elles-mêmes.

Taux de réponse : Calculer le taux de participation global au sondage s'avère malaisé pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ni le Centre, ni SAS ne maîtrisaient le nombre de bureaux auxquels le questionnaire a été envoyé. L'équipe s'en est remise aux organisations elles-mêmes pour le diffuser auprès de leurs bureaux nationaux, et demander qu'il soit rempli par le plus grand nombre de personnes possible, indépendamment de leur fonction au sein de l'organisation et de leur secteur d'activité.

Ensuite, la taille des effectifs tend à varier fréquemment selon que les programmes sont revus à la hausse ou à la baisse. Dans de telles conditions, le simple fait de définir un taux de réponse précis s'avère déjà ardu, beaucoup étant incapables d'indiquer les données au

dénominateur pour l'ensemble de leur organisation. Toutefois, si l'on se base sur les chiffres fournis par certaines organisations participantes, le nombre de réponses reçues représente en moyenne un peu moins de 1% de l'ensemble du personnel de toutes les organisations participantes. Consciente que cette enquête n'est guère représentative, l'équipe a l'intention d'en améliorer l'étendue dans les années à venir.

Limites méthodologiques : Le questionnaire auto-administré (disponible en sept langues) a fourni une gigantesque quantité d'informations. La méthodologie adoptée offre plusieurs avantages – constitution de données comparatives et d'un échantillon de grande taille – mais elle possède également des limites. Parmi les difficultés propres au sondage, rappelons que le taux de réponse, s'il est connu, peut être extrêmement faible, et ce en raison de différents facteurs : support (papier, e-mail, page web), population sondée et degré d'intérêt pour le sujet lui-même.

Le sondage – notamment auto-administré – a également tendance à être impersonnel, ce qui s'avère parfois problématique si l'on enquête sur des thèmes pouvant solliciter profondément le vécu personnel. Ainsi, au cours de cette étude, le participant se voyait demander s'il avait ou non été victime d'incidents (agression, enlèvement ou violences sexuelles), s'il avait été personnellement blessé par des armes légères, si ses collègues avaient subi des incidents de sécurité ou été blessés, s'il se sentait personnellement menacé par les armes légères. Une méthodologie faisant appel à davantage de contact personnel et d'interaction en face-à-face - groupes cibles, entretiens ou évaluation participative – peut parfois être mieux adaptée pour susciter des réponses sur de tels thèmes.

Par ailleurs, beaucoup estiment également que le simple fait de fournir des informations détaillées sur les armes peut mettre le personnel en danger. En effet, dans ce questionnaire, il s'agissait d'indiquer quels segments de la société détenaient des armes (par ex. forces insurgées, groupes paramilitaires, criminalité organisée), quels types d'armes légères ils possédaient, et où lesdites armes avaient été observées. Or, comme l'a précisé sans détour une personne interrogée en Ethiopie : «Il n'est pas prudent d'évoquer ce sujet».

Discussion

Dans le paysage humanitaire et du développement actuel, il y a pléthore de défis délicats à relever pour les individus et les organisations : depuis le recrutement du personnel adéquat jusqu'à la mise en place de moyens efficaces afin de travailler avec les populations civiles dans les secteurs aux mains de rebelles, la liste est longue. Or, la plupart, voire l'ensemble, de ces défis sont rendus encore plus ardues – et plus dangereux – par la quasi-omniprésence des armes légères. Cela étant, l'une des gageures fondamentales pour les organisations spécialisées dans les opérations de secours humanitaire et de développement consiste à mieux appréhender le rôle que joue la présence de ces armes afin d'apprendre à réagir face à leur présence et leur utilisation. Les observations de cette étude soulèvent plusieurs questions et problèmes majeurs qui méritent plus ample réflexion.

La formation à la sécurité représente l'un des moyens de sensibiliser davantage le personnel des organisations à la nature de l'environnement dans lequel il travaille. Certes, élargir l'accès à cette formation et à cette sensibilisation est assurément un point de départ, mais la formation à la sécurité ne constitue peut-être pas en soi une stratégie efficace si elle fait l'impasse sur une véritable information relative aux armes légères. En effet, les participants ayant été formés au sein de leur organisation n'appréhendaient pas mieux les armes légères ni les pratiques de sûreté – engager un cran de sûreté ou rendre une arme inopérante – que ceux ne l'ayant pas été. Même s'il n'est probablement guère possible ni souhaitable de transformer les humanitaires en «experts ès armes», une telle formation peut s'avérer extrêmement précieuse, vu la présence fréquente des armes légères dans une multitude d'endroits. Pour le moins, identifier les lieux où elles risquent de se trouver permet de mieux préparer les personnels à comprendre l'environnement auquel ils sont susceptibles d'être exposés.

Prochaines étapes du projet : 2003-2004

- Consolider la future enquête auprès des partenaires actuels ;
- Inciter les institutions spécialisées de l'ONU à s'impliquer davantage ;
- Intégrer les données sur les décès et les blessés enregistrées par les organisations partenaires ;
- Concentrer les recherches sur deux nouveaux pays/régions : le Moyen-Orient et l'Afrique des Grands Lacs d'une part, et l'Angola et l'Afghanistan d'autre part ;
- Evaluer l'efficacité des études sur les questions signalées dans l'encadré 5.

Les résultats de cette enquête mettent également en évidence la réalité suivante : deux individus ne partagent jamais exactement le même point de vue. Il ne faut surtout pas voir là une critique à l'encontre de la recherche «subjective» et de sa fiabilité, mais plutôt une constatation sur les fluctuations en matière d'insécurité humaine. Supposer le contraire peut conduire à oublier le facteur humain dans l'équation de la sécurité, ce qui s'avère dangereux.

Eu égard à cela, une approche unique et indifférenciée visant à améliorer la sécurité des individus apparaît contre-indiquée. Des éléments essentiels – le degré de violence et de conflit dans la zone d'activité, la disponibilité et l'usage abusif des armes légères, le risque d'être confronté aux armes légères selon la zone d'activité – peuvent chacun contribuer à concevoir des mesures adaptées aux organisations dans le but de promouvoir la sécurité et la sûreté du personnel.

Directeurs et administrateurs ont à prendre de délicates décisions afin d'assurer au mieux la sécurité de leur personnel, conciliant d'un côté des questions de sûreté avec, de l'autre, des populations démunies, tout en disposant souvent de maigres ressources. Les conclusions de cette étude font toutefois valoir l'importance de la provenance des informations dans la mesure où des individus, qui rapportent leur expérience de terrain, peuvent eux-mêmes être plus ou moins exposés à diverses formes d'insécurité, et percevoir différemment le degré de violence, de conflit et de danger. A titre d'exemple, les membres du personnel local indiquent en général se sentir davantage personnellement menacés par les armes légères que leurs homologues expatriés. L'origine des informations utilisées constitue donc un critère majeur à prendre en compte pour élaborer les politiques en matière de sécurité, tandis qu'identifier les individus plus susceptibles d'être confrontés aux risques pesant sur la sécurité et d'en tirer les conséquences peut contribuer à une prise de décisions plus efficace.

«L'un des facteurs aggravant la pauvreté dans les lieux d'intervention de CARE est le conflit sporadique concernant l'accès aux ressources naturelles, conflit encore attisé par la prolifération des armes légères et les agissements des autorités. Lutter contre cette prolifération permettrait un partage pacifique des ressources dans l'intérêt du développement de la communauté.» CARE, sexe masculin, Ethiopie, en poste depuis 8 ans.

Cette étude ne clôt nullement le débat relatif à l'incidence de la prolifération des armes sur le personnel et les programmes des organisations humanitaires et de développement. L'un de ses objectifs consiste toutefois à faire œuvre de sensibilisation quant à la question des armes légères, et à souligner l'intérêt de procéder à des évaluations systématiques de la sûreté et de la sécurité pour les organisations, leur personnel et les civils auxquels elles viennent en aide. Une étude comme la nôtre peut cibler des questions pertinentes pour un grand nombre d'ONG et d'institutions spécialisées de l'ONU, mais à des fins de confidentialité, elle passe également sous silence des informations précises qui pourraient s'avérer précieuses pour répondre aux besoins d'une organisation donnée.

Dans l'absolu, des études internes, menées par chaque organisation, conviendraient mieux pour collecter des informations précises qui seraient les plus appropriées aux activités opérationnelles, aux objectifs et aux contextes locaux. A cet effet, notre enquête vise à familiariser les organisations avec la question des armes légères, donner un nouvel aperçu de la manière dont les individus ressentent la forte disponibilité des armes légères, et encourager la mise en place d'auto-évaluations par les organisations elles-mêmes.

Nombre d'institutions à vocation humanitaire et de développement exposent directement et indirectement leur

Récentes initiatives de l'ONU ayant trait aux questions de sécurité

En septembre 2000, 14'000 membres du personnel en poste ont signé une pétition réclamant une réunion exceptionnelle du Conseil de Sécurité pour traiter du problème de la sécurité des personnels.

Depuis l'an 2000, le Secrétaire Général présente chaque année un rapport à l'Assemblée Générale sur la protection du personnel des Nations Unies, et sur la situation des personnels humanitaires en matière de sûreté et de sécurité.

Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, qui stipule que toute attaque délibérée contre le personnel «employé dans le cadre d'une mission d'aide humanitaire ou de maintien de la paix conformément à la Charte des Nations Unies» sera considérée comme un crime de guerre, est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2002. Très peu de poursuites ont été engagées au niveau national.

En 1999, l'ONU a promulgué la *Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé de 1994*. Toutefois, cette convention ne s'applique pas aux ONG n'ayant pas passé d'accords d'application/de partenariat avec l'ONU et ses institutions spécialisées, ni au personnel recruté localement.

En février 2000, un coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité (UNSECOORD) a été nommé par le Secrétaire Général afin de lutter contre le problème de la «sécurité sur le terrain». En octobre 2002, l'UNSECOORD disposait de 100 administrateurs internationaux responsables de la sécurité sur le terrain, et d'un personnel de soutien de 200 membres.

L'Organisation Mondiale de la Santé a proposé au Comité Permanent inter-organisations de l'ONU de mettre en place un groupe d'étude chargé de définir des normes et des directives en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles parmi le personnel humanitaire.

personnel à des environnements hostiles et dangereux. Indépendamment de toute considération de neutralité et d'impartialité, cette étude apporte de nouveaux éléments concrets et convaincants susceptibles d'inspirer l'action de ces diverses organisations sur la question de la prolifération et de l'usage abusif des armes légères. En effet, en l'absence d'informations fiables sur l'incidence de la forte présence et de l'emploi illicite des armes, adopter une orientation efficace et constructive ou imposer des changements de comportement s'avère malaisé.

Les organisations ayant participé à cette entreprise méritent amplement d'être félicitées, et SAS, ainsi que le Centre, expriment leur gratitude à l'ensemble des humanitaires qui ont répondu au questionnaire, et à ceux qui les ont aidés dans sa mise en place.

«Les travailleurs humanitaires ayant de tout temps accepté de sacrifier confort et sécurité personnels afin de secourir autrui, les organisations se sentent donc souvent gênées, en un sens, de prendre fait et cause pour leur propre sécurité. Or, si celle-ci est compromise, cela contribue à fragiliser considérablement les initiatives pour venir en aide aux pays enlisés dans les conflits et les tensions. L'accès des secours aux populations vulnérables peut être véritablement paralysé par les attaques à l'encontre des travailleurs humanitaires, lesquelles reviennent à attaquer le système même de l'aide humanitaire. Il est impératif que la communauté internationale s'attelle directement et énergiquement à ce problème.»³³

Dans le cadre de la première Réunion Bisannuelle sur la mise en œuvre du Programme d'Action 2001 des Nations Unies sur les armes légères, notre rapport constitue un élément de preuve supplémentaire du coût humain, lequel n'a rien d'inéluctable, généré par le commerce illicite et l'usage abusif desdites armes. Nous demandons instamment à la communauté internationale des gouvernements d'entendre la voix des victimes de cette crise de la sécurité humaine.

³³ Arthur C. Helton, "A Call for an accountability campaign," dans Y. Danieli (2002).

Annexe 1 : Questionnaire

Partie 1. Informations concernant la personne interrogée

- 1) Nom (facultatif) :
- 2) Sexe (M ou F) :
- 3) Nationalité :
- 4) Âge :
- 5) Situation de famille (célibataire ou marié) :
- 6a) Avez-vous des enfants ? (O/N)
- 6b) Si oui, combien ?
- 7) Dans quel pays êtes-vous en poste actuellement ? :
- 8) Date d'entrée en service dans ce pays : (mois/année)
- 9a) Nom de l'organisation pour laquelle vous travaillez :
- 9b) Fonction :
- 9c) Années de service dans cette organisation : (sur le terrain) (au siège)
- 9d) Type de service pour cette organisation : (par ex. plein temps, temps partiel, volontaire, consultant)
- 9e) Quel secteur ou programme décrit le mieux votre travail ? (Placez une croix devant l'une des catégories suivantes.)

- Protection, droits de l'homme, respect du droit
- Sécurité alimentaire
- Développement de l'agriculture
- Logement et articles non alimentaires
- Santé (y compris nutrition)
- Eau et assainissement
- Éducation
- Action antimines
- Reprise économique et développement de l'infrastructure
- Autre (veuillez préciser) :

Les questions suivantes concernent le pays et la période que vous avez indiqués aux questions 7 et 8 ci-dessus.

Partie 2. Contexte de sécurité

- 10) À votre connaissance, lesquels de ces groupes détiennent des armes ? (Placez une croix devant chaque groupe concerné.)

- forces militaires*
- policiers et responsables de l'application des lois*
- rebelles ou forces insurgées*
- groupes criminels organisés*
- éléments criminels non organisés*
- groupes paramilitaires*
- groupes de sécurité privée*
- civils*
- enfants*
- femmes*
- autre (veuillez préciser) : _____*
- je n'ai pas connaissance de groupe détenant des armes*

11) Veuillez préciser le type d'armes que vous avez vues entre les mains de ces différents groupes dans la région où vous travaillez :

| | Armes de poing | Fusils d'assaut | Grenades à mains | Mines terrestres | Mortiers ¹ | Artillerie ² | Armes majeures ³ | Autre |
|---------------------------|----------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------------|-------|
| Militaires | | | | | | | | |
| Policiers | | | | | | | | |
| Rebelles | | | | | | | | |
| Criminalité organisée | | | | | | | | |
| Criminalité non organisée | | | | | | | | |
| Paramilitaires | | | | | | | | |
| Sécurité privée | | | | | | | | |
| Civils | | | | | | | | |
| Enfants | | | | | | | | |
| Femmes | | | | | | | | |
| Autre | | | | | | | | |

1. Les mortiers se trouvent sur de petits systèmes pouvant être transportés par une ou deux personnes à pied.
2. L'artillerie comprend les gros systèmes qui ne peuvent être transportés par une ou deux personnes à pied.
3. Les systèmes d'armes majeurs sont des armes classiques comme des chars ou des avions.

12) Comment décririez-vous, pour l'endroit où vous travaillez, la situation en matière de sécurité (nombre de morts, de blessures et de violence criminelle intentionnelles) ? (Entourez la lettre correspondant à votre réponse.)

- a. peu ou pas de violence
- b. violence sociale ou criminelle modérée
- c. violence sociale ou criminelle élevée
- d. conflit généralisé/guerre

13) Où avez-vous vu des armes légères et des munitions ? (Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- résidences privées
 bureaux
 zones de livraison de l'aide
 couloirs d'acheminement de l'aide
 sur le terrain (ailleurs que dans les zones de livraison de l'aide)
 espaces de détente
 autre (veuillez préciser) : _____
 je n'ai vu nulle part des armes légères

14) Selon vous, quelle est l'ampleur de la possession d'armes légères par des civils :

- a. très faible
- b. faible
- c. modérée
- d. élevée
- e. très élevée
- f. je ne sais pas

15) À votre connaissance, quelle catégorie d'armes est la principale cause directe de morts ou de blessures dans la population civile du pays ?

- a. instruments contondants et couteaux
- b. armes de poing
- c. fusils d'assaut/fusils automatiques
- d. grenades à main
- e. mines terrestres
- f. mortiers (systèmes pouvant être transportés par une ou deux personnes à pied)
- g. artillerie (systèmes ne pouvant pas être transportés par une ou deux personnes à pied)
- h. systèmes d'armes majeurs (comme des chars ou des avions)
- i. armes à feu de fabrication artisanale
- j. je ne sais pas

Partie 3. Sécurité opérationnelle

16) Selon vous, quelle proportion de la « population bénéficiaire » (la population que vous visez) n'a pas été atteinte en raison de menaces armées au cours des six derniers mois :

- a. 0-20 %
- b. 20-40 %
- c. 40-60 %
- d. 60-80 %
- e. 80-100 %
- f. je ne sais pas

17) Au cours des six derniers mois, combien de fois les activités de votre organisation ont-elles été arrêtées ou reportées en raison d'une guerre ou d'un conflit armé ?

- a. jamais
- b. une fois en 6 mois ou plus
- c. une fois en 3-4 mois
- d. une fois par mois
- e. une fois par semaine
- f. plusieurs fois par semaine
- g. je ne sais pas

18) Au cours des six derniers mois, combien de fois les activités de votre organisation ont-elles été arrêtées ou reportées en raison d'actes organisés de violence sociale – comme la criminalité ou le banditisme ?

- a. jamais
- b. une fois en 6 mois ou plus
- c. une fois en 3-4 mois
- d. une fois par mois
- e. une fois par semaine
- f. plusieurs fois par semaine
- g. je ne sais pas

19) Au cours des six derniers mois, votre organisation a-t-elle dû évacuer du personnel d'une zone en raison de menaces directes avec des armes légères ?

- a. oui
- b. non
- c. je ne sais pas

20a) Au cours des six derniers mois, avez-vous été personnellement victime d'agression, de vol, d'intimidation, de harcèlement, d'enlèvement, de violence sexuelle, etc. ?

- a. oui
- b. non

20b) Si oui, une arme a-t-elle été utilisée ?

- a. *oui*
- b. *non*

20c) Dans l'affirmative, de quel(s) type(s) d'agression s'agissait-il ? (Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- tir avec une arme en votre présence*
- attaque à main armée*
- vol à main armée*
- utilisation d'une arme pour menacer, intimider ou harceler*
- menace des mines retardant les opérations*
- enlèvement*
- autre (veuillez préciser) : _____*

21a) Depuis que vous occupez votre poste actuel, avez-vous été blessé lors d'un incident impliquant des armes légères ?

- a. *oui*
- b. *non*

21b) Dans l'affirmative, quelle était la gravité de vos blessures ?

- a. *mineure, ne nécessitant pas d'hospitalisation et peu de premiers soins, voire aucun*
- b. *mineure, ne nécessitant pas d'hospitalisation mais des premiers soins importants*
- c. *grave, nécessitant une hospitalisation, mais ne mettant pas votre vie en danger*
- d. *grave, nécessitant une hospitalisation et pouvant mettre vos jours en danger*
- e. *j'ai été victime de plusieurs incidents avec des blessures plus ou moins graves*

22a) Au cours des six derniers mois, certains de vos collègues ou collaborateurs ont-ils été victimes d'agression, de vol, d'intimidation, de harcèlement, d'enlèvement, etc. ?

- a. *oui*
- b. *non*
- c. *je ne sais pas*

22b) Si oui, des armes ont-elles été utilisées ?

- a. *oui*
- b. *non*
- c. *je ne sais pas*

22c) Dans l'affirmative, de quel(s) type(s) d'agression s'agissait-il ? (Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- tir avec une arme sur un membre du personnel ou près de cette personne*
- attaque à main armée*
- vol à main armée*
- utilisation d'une arme pour menacer, intimider ou harceler*
- menace des mines retardant les opérations*
- enlèvement*
- autre (veuillez préciser) : _____*

23a) Connaissez-vous des collègues ou collaborateurs qui ont été blessés lors d'une agression avec une arme légère, depuis que vous occupez votre poste actuel ?

- a. *oui*
- b. *non*
- c. *je ne sais pas*

23b) Dans l'affirmative, quelle était la gravité de leurs blessures?

- a. mineure, ne nécessitant pas d'hospitalisation et peu de premiers soins, voire aucun
- b. mineure, ne nécessitant pas d'hospitalisation mais des premiers soins importants
- c. grave, nécessitant une hospitalisation, mais ne mettant pas leur vie en danger
- d. grave, nécessitant une hospitalisation et pouvant mettre leurs jours en danger
- e. grave, ayant entraîné leur mort
- f. plusieurs agressions sont survenues, avec des blessures plus ou moins graves
- g. je ne sais pas

24a) Votre organisation fait-elle appel à des gardes armés pour certains endroits où vous travaillez ?
(Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- non
- oui, dans les bureaux ou sur le terrain
- oui, pour transporter le personnel sur le terrain et pour le ramener
- oui, pour transporter les secours et/ou le matériel sur le terrain
- oui, sur les lieux de résidence du personnel et/ou de leur famille
- je ne sais pas

24b) Dans l'affirmative, pourquoi utilisez-vous des gardes armés ?

- a. décision personnelle
- b. initiative du pays ou de l'organisation locale
- c. décision du siège de l'organisation
- d. décision prise par l'ONU ou d'autres organes de sécurité
- e. décision prise par les autorités locales ou nationales

24c) Si vous avez répondu par l'affirmative à la question 24a, estimez-vous que la présence de gardes armés contribue à accroître la sécurité où vous travaillez ou, au contraire, qu'elle la réduise ?

- a. la présence de gardes armés renforce ma sécurité personnelle
- b. la présence de gardes armés n'a pas d'incidence notable sur ma sécurité personnelle
- c. la présence de gardes armés compromet ma sécurité personnelle

Partie 4. Conséquences sur la population civile

25) Parmi les civils tués ou blessés par des armes légères, quelle est, selon vous, la proportion des personnes victimes de chacune des armes suivantes ?

i) armes de poing (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

- a. nulle b. très faible c. faible d. modérée e. élevée f. très élevée g. je ne sais pas

ii) fusils d'assaut (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

- a. nulle b. très faible c. faible d. modérée e. élevée f. très élevée g. je ne sais pas

iii) grenades à main (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

- a. nulle b. très faible c. faible d. modérée e. élevée f. très élevée g. je ne sais pas

iv) mines terrestres (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

- a. nulle b. très faible c. faible d. modérée e. élevée f. très élevée g. je ne sais pas

v) mortiers (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

a. nulle b. très faible c. faible d. modérée e. élevée f. très élevée g. je ne sais pas

vi) artillerie (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

a. nulle b. très faible c. faible d. modérée e. élevée f. très élevée g. je ne sais pas

vii) systèmes d'armes majeurs (par ex. chars ou avions) (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

a. nulle b. très faible c. faible d. modérée e. élevée f. très élevée g. je ne sais pas

26) Avez-vous connaissance de :

i) Civils ayant été pris pour cibles avec des fusils d'assaut (entourez la lettre correspondant à votre réponse)

a. oui b. non c. je ne sais pas

Dans l'affirmative, à quelle fréquence :

a. quotidienne b. hebdomadaire c. mensuelle d. tous les six mois ou moins e. je ne sais pas

ii) Mort ou blessures non intentionnelles de civils avec des fusils d'assaut :

a. oui b. non c. je ne sais pas

Dans l'affirmative, à quelle fréquence :

a. quotidienne b. hebdomadaire c. mensuelle d. tous les six mois ou moins e. je ne sais pas

iii) Zones civiles ayant été prises pour cibles par des tirs de mortier ou d'artillerie :

a. oui b. non c. je ne sais pas

Dans l'affirmative, à quelle fréquence :

a. quotidienne b. hebdomadaire c. mensuelle d. tous les six mois ou moins e. je ne sais pas

iv) Mort ou blessures non intentionnelles de civils par des tirs de mortier ou d'artillerie :

a. oui b. non c. je ne sais pas

Dans l'affirmative, à quelle fréquence :

a. quotidienne b. hebdomadaire c. mensuelle d. tous les six mois ou moins e. je ne sais pas

v) Utilisation d'armes contre des civils à des fins criminelles ou coercitives :

a. oui b. non c. je ne sais pas

Dans l'affirmative, à quelle fréquence :

- a. quotidienne b. hebdomadaire c. mensuelle d. tous les six mois ou moins e. je ne sais pas

Partie 5. Conséquences sur le personnel

27) Dans quelle mesure sentez-vous votre sécurité et votre sûreté menacées par la disponibilité et l'emploi des armes légères ?

- a. je ne me sens pas du tout menacé
b. je me sens quelque peu menacé
c. je me sens très menacé

28) Où vous sentez-vous le plus menacé par les armes légères et leurs munitions ? (Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- résidences privées
 bureaux
 zones de livraison de l'aide
 couloirs d'acheminement de l'aide
 sur le terrain (ailleurs que dans les zones de livraison de l'aide)
 espaces de détente
 autre (veuillez préciser) : _____
 je ne me sens menacé par les armes légères en aucun lieu

29) Lorsque vous avez accepté votre poste actuel, quelles étaient vos principales inquiétudes ? (Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- le fait d'être loin de chez vous, séparé de votre famille ou la tension pour votre famille
 l'argent, les coûts ou des revenus insuffisants
 tomber malade ou nécessiter un traitement médical
 être blessé dans le cadre de violences armées
 les difficultés à s'adapter à une nouvelle situation (institutionnelle, culturelle, physique)
 autre (veuillez préciser) : _____
 je n'avais pas de craintes particulières lorsque j'ai accepté mon poste actuel

30) Si vous avez pris des dispositions pour faire face à la disponibilité et à l'emploi d'armes légères, veuillez préciser lesquelles. (Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- cherché à être accompagné lors des déplacements au niveau local (par ex., se déplacer en groupe ou rester près des autres)
 embauché des gardes personnels
 limité ou réduit les déplacements locaux
 décidé de quitter votre poste plus tôt que prévu
 cherché une aide psychologique
 autre (veuillez préciser) : _____

31a) Avez-vous suivi une formation sur la sécurité dans l'organisation pour laquelle vous travaillez aujourd'hui ?

- a. oui
b. non

31b). Si oui, dans quelle mesure vous a-t-elle servi pour faire face à la disponibilité et à l'emploi des armes légères ?

- a. *pas utile du tout*
- b. *assez utile*
- c. *utile*
- d. *très utile*
- e. *je ne sais pas*

32) Parmi les éléments suivants, lesquels connaissez-vous ou pourriez-vous identifier sur différentes armes légères ? (Placez une croix devant chaque réponse pertinente.)

- la portée de certaines armes*
- plusieurs marques et modèles d'armes*
- le type de munitions de différentes armes*
- comment mettre le cran de sûreté sur certaines armes*
- comment stocker certaines armes sans danger*
- comment mettre certaines armes hors d'usage*

33) Quelle formation supplémentaire vous semblerait utile pour faire face à la disponibilité et à l'utilisation des armes légères ? (Veuillez écrire votre réponse ci-dessous.)

34) Sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant « pas importante du tout » et 10 « très grande »), précisez l'incidence des obstacles suivants sur vos opérations ou programmes. (Indiquer un chiffre compris entre 1 et 10 devant chacune des difficultés suivantes.)

- ressources insuffisantes ou de mauvaise qualité*
- difficultés de coordination entre les organisations effectuant des opérations de secours*
- difficultés de coopération avec le gouvernement hôte et les autorités municipales*
- problèmes de personnel (par ex., effectifs insuffisants ou difficultés administratives)*
- conflit armé entre belligérants*
- attaques armées contre les agents d'organisations humanitaires*
- langue et autres difficultés de communication*

35) Dans l'ensemble, comment qualifieriez-vous votre attitude à l'égard des armes légères ?

- a. *très négative*
- b. *assez négative*
- c. *ni négative ni positive*
- d. *assez positive*
- e. *très positive*

36) Avez-vous des remarques à faire ou souhaitez-vous évoquer des craintes ou questions qui soient, ou non, en rapport avec ce questionnaire ? (Veuillez écrire votre réponse ci-dessous.)

Annexe 2

| Questionnaires retournés par pays/territoire | | | |
|--|--------|-----------------------|--------|
| Pays/Territoire | Nombre | Pays/Territoire | Nombre |
| Afghanistan | 16 | Laos | 14 |
| Albanie | 14 | Liberia | 3 |
| Angola | 13 | Macédoine | 4 |
| Arménie | 1 | Madagascar | 1 |
| Azerbaïdjan | 1 | Mozambique | 2 |
| Bangladesh | 5 | Pakistan | 2 |
| Bolivie | 2 | Palestine/Cisjordanie | 3 |
| Bosnie | 56 | Pérou | 1 |
| Burundi | 1 | Philippines | 48 |
| Cambodge | 110 | Russie | 2 |
| Colombie | 1 | Rwanda | 11 |
| D.R. Congo | 3 | Sierra Leone | 9 |
| Equateur | 1 | Sri Lanka | 14 |
| Salvador | 14 | Soudan | 5 |
| Ethiopie | 11 | Tadjikistan | 1 |
| Géorgie | 9 | Tanzanie | 5 |
| Guatemala | 13 | Thaïlande | 17 |
| Haïti | 1 | Ouganda | 14 |
| Inde | 40 | Vietnam | 3 |
| Kenya | 1 | Yougoslavie | 17 |
| Kosovo | 108 | Non précisé | 5 |

Annexe 3 : Données

| Graphique 1 : Répartition des participants à l'enquête | | | | | |
|---|----------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcent | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | autres | 26 | 4.318936877 | 4.369747899 | 4.369748 |
| | CARE | 176 | 29.2358804 | 29.57983193 | 33.94958 |
| | Concern | 88 | 14.6179402 | 14.78991597 | 48.7395 |
| | HI | 18 | 2.990033223 | 3.025210084 | 51.76471 |
| | MDM | 22 | 3.65448505 | 3.697478992 | 55.46218 |
| | Merlin | 6 | 0.996677741 | 1.008403361 | 56.47059 |
| | Oxfam GB | 66 | 10.96345515 | 11.09243697 | 67.56303 |
| | SCF | 45 | 7.475083056 | 7.56302521 | 75.12605 |
| | WV | 71 | 11.79401993 | 11.93277311 | 87.05882 |
| | PNUD | 59 | 9.800664452 | 9.915966387 | 96.97479 |
| | CBM | 18 | 2.990033223 | 3.025210084 | 100 |
| | Total | | 595 | 98.8372093 | 100 |
| Manquante | Système | 7 | 1.162790698 | | |
| Total | | 602 | 100 | | |

| Graphique 2 : La sécurité à la loupe : Manière dont les participants perçoivent leur contexte sécuritaire | | | |
|--|-----------------------|----------|-----------|
| | | Pourcent | Fréquence |
| Valide | Violence faible/nulle | 34.6 | 186 |
| | Violence modérée | 42.8 | 230 |
| | Violence élevée | 15.3 | 82 |
| | Conflit généralisé | 7.3 | 39 |
| | Total | | 537 |
| Manquante | Système | | 65 |
| Total | | | 602 |

| Graphique 3 : Une équation dangereuse : Augmentation de la disponibilité et de l'usage abusif des armes légères = Augmentation de l'insécurité | |
|---|--|
| Tableau Croisé | |
| Perception du contexte sécuritaire | Disponibilité et usage abusif des armes légères (indice) |
| | Valeur moyenne d'indice |
| Violence faible/nulle | 1.032258065 |
| Violence modérée | 1.77826087 |
| Violence élevée | 2.707317073 |
| Conflit généralisé | 3.153846154 |

| Graphique 4 : Qui est armé ? Les groupes identifiés comme détenant des armes | |
|---|-------------------------|
| | Pourcentage de réponses |
| Militaires | 97 |
| Police/Force publique | 95.3 |
| Rebelles/Insurgés | 57.4 |
| Crime organisé | 61.9 |
| Crime non organisé | 55.6 |
| Groupes paramilitaires | 51.4 |
| Forces de sécurité privées | 53.5 |
| Civils | 37.7 |
| Enfants | 6.4 |
| Femmes | 6.1 |
| Autres | 7.8 |

Graphique 5: Types d'armes légères observés

| | Pourcentage de réponses |
|------------------|-------------------------|
| Armes de poing | 91.5 |
| Fusils d'assaut | 73.9 |
| Grenades à main | 46.3 |
| Mines terrestres | 24 |
| Mortiers | 34.4 |

Graphique 6 : Lieux où les armes légères sont observées

| | Pourcent |
|--------------------------------|----------|
| Domiciles privés | 34.6 |
| Bureaux | 29 |
| Zones de livraison de l'aide | 18.5 |
| Voies d'acheminement de l'aide | 27.1 |
| Sur le terrain | 40.7 |
| Espaces de loisirs | 15.7 |
| Autres | 15.4 |

Graphique 7 : Problème d'accès : L'insécurité générée par les armes rend les populations bénéficiaires moins accessibles

| | Pourcentage signalant des obstacles opérationnels |
|-----------------------|---|
| Violence faible/nulle | 15.17 |
| Violence modérée | 34.23 |
| Violence élevée | 50 |
| Conflit généralisé | 82.05 |

Graphique 8 : Obstacles opérationnels, et disponibilité et usage abusif des armes légères

| | Pourcentage signalant des obstacles opérationnels |
|-------------|---|
| Très faible | 10.8 |
| Faible | 21.4 |
| Modéré | 31.2 |
| Elevé | 54.2 |
| Très élevé | 69.8 |

Graphique 9 : Armes légères, et décès/dommages corporels parmi les civils

| | Pourcentage de réponses |
|-----------------------------|-------------------------|
| Couteaux/Armes contondantes | 30.5 |
| Armes de poing | 45.2 |
| Fusils d'assaut | 27.1 |
| Grenades à main | 18.3 |
| Mines terrestres | 23.2 |
| Mortiers | 3.6 |

Graphique 10 : En joue : Comparaison du nombre de victimes imputables aux armes de poing et aux fusils d'assaut

| | Armes de poing | Fusils d'assaut |
|-----------------------|----------------|-----------------|
| Violence faible/nulle | 40.7 | 18.1 |
| Violence modérée | 51.1 | 25.8 |
| Violence élevée | 50.6 | 38.3 |
| Conflit généralisé | 20.5 | 35.9 |

Graphique 11 : Un motif d'inquiétude : Evaluer où les individus se sentent personnellement menacés

Impression d'être personnellement menacé(e) (5-27) Tableau croisé

| | | Perception du contexte sécuritaire | | | | Total |
|--|----------------------------------|------------------------------------|------------------|-----------------|--------------------|-------|
| | | Violence faible/ nulle | Violence modérée | Violence élevée | Conflit généralisé | |
| Impression d'être personnellement menacé(e) (5-27) | Ne se sent pas menacé(e) du tout | 95 | 75 | 5 | 9 | 184 |
| | Se sent un peu menacé(e) | 61 | 130 | 49 | 22 | 262 |
| | Se sent très menacé(e) | 25 | 19 | 26 | 5 | 75 |
| Total | | 181 | 224 | 80 | 36 | 521 |
| | | Violence Faible/nulle | Violence modérée | Violence élevée | Conflit généralisé | |
| | 1 | 95 | 75 | 5 | 9 | |
| | 2 | 122 | 260 | 98 | 44 | |
| | 3 | 75 | 57 | 78 | 15 | |

Graphique 12 : Formation à la sécurité

| | | Pourcent | Fréquence | | |
|--------------|---------|-------------|-----------|-----|----------|
| Valide | Non | 80.06644518 | 482 | Non | 83.53553 |
| | Oui | 15.7807309 | 95 | Oui | 16.46447 |
| | Total | 95.84717608 | 577 | | |
| Manquante | Système | 4.15282392 | 25 | | |
| Total | | 100 | 602 | | |

Graphique 13 : Disparités de la formation parmi les personnes interrogées

A reçu une formation à la sécurité ? (5-31a) * Nationalité = pays où l'on travaille ?

Tableau croisé

| | | Nationalité = pays où l'on travaille ? | | Total |
|--|-----|--|-----------------|-------|
| | | Personnel expatrié | Personnel local | |
| A reçu une formation à la sécurité ? (5-31a) | Non | 73 | 397 | 470 |
| | Oui | 33 | 62 | 95 |
| Total | | 106 | 459 | 565 |
| | | Personnel expatrié | Personnel local | |
| | | 31.13208 | 13.50762527 | |

Graphique 14 : Questions «désarmantes» : Connaissances du personnel sur les armes légères

| | Pourcentage de réponses |
|----------------|-------------------------|
| Aucun point | 61.1 |
| Un point | 19.6 |
| Deux points | 6.6 |
| Trois points | 5.6 |
| Quatre points | 2.4 |
| Cinq points | 1.7 |
| Les six points | 3 |

Graphique 15 : En sûreté : L'incidence de la formation à la sécurité sur l'évitement du risque

| | Pourcentage adoptant une ou plusieurs mesure de précaution en matière de sécurité |
|-----|---|
| Non | 44 |
| Oui | 59 |

Graphique 16 : Comparaison du contexte sécuritaire dans les Balkans et en Asie du Sud-est

| | Balkans | Asie du Sud-est |
|-----------------------|---------|-----------------|
| Violence faible/nulle | 38.2 | 38.9 |
| Violence modérée | 51.8 | 36.9 |
| Violence élevée | 9.9 | 15.3 |
| Conflit généralisé | 0 | 8.9 |

Graphique 17 : Comparaison des types d'armes légères dans les Balkans et en Asie du Sud-est

| | Balkans | Asie du Sud-est |
|-----------------|---------|-----------------|
| Armes de poing | 90.1 | 94.7 |
| Fusils d'assaut | 58.1 | 87.3 |

Graphique 18 : Blocage des opérations dans les Balkans et en Asie du Sud-est

| | Pourcentage faisant état d'obstacles aux opérations |
|-----------------|---|
| Balkans | 23.2 |
| Asie du Sud-est | 35.6 |

Graphique 19 : Etat d'esprit du personnel face aux armes légères dans les Balkans et en Asie du Sud-est

| | Balkans | Asie du Sud-est |
|--------------------|---------|-----------------|
| Personnel expatrié | 1.57 | 1.77 |
| Personnel local | 1.42 | 2.26 |

Références et Bibliographie

Assemblée générale des Nations Unies (2000), *Sécurité et Sûreté du Personnel des Nations Unies*, Rapport du Secrétaire général, A/55/494.

_____ (2001), *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre sous tous ses Aspects* (New York, 9-20 juillet 2001), A/CONF.192/15, disponible sur : <http://disarmament.un.org/cab/poa.html>

David Atwood et Cate Buchanan (2003), *Curbing the Demand for Small Arms: Focus on Southeast Asia*, disponible sur : www.hdcentre.org/Programmes/smallarms/cambodia.htm

David de Beer (2000), *An Integrated Approach to Small Arms Management: The EU ASAC Programme on Curbing Small Arms and Light Weapons in Cambodia*, discours prononcé devant l'Institut de Recherche pour la Paix de Francfort et le GTZ, Francfort, Allemagne.

Barthold Bierens de Haan (2001), *Humanitarian Action and Armed Conflict: Coping with Stress*, édition révisée, CICR, Genève.

David Capie (2002), *Small Arms Production and Transfers in Southeast Asia*, Australian National University, Canberra.

Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (1999), *Arms Availability and the Situation of Civilians in Armed Conflict*, CICR, Genève.

Yael Danieli (Ed.) (2002), *Sharing the Front Line and the Back Hills: Peacekeepers, Humanitarian Aid Workers and the Media in the Midst of Crisis*, Amityville, Baywood Pub Co, New York.

Deutsche Presse-Agentur (2000), "UN Staff Protest Killing of Coworkers," 21 septembre.

J. Dworken (1998), *Where There is no Data: Patterns Trends and Unanswered Questions Concerning Relief Worker Security Problems*, CAN, Virginie.

Dennis King (2002), *Paying the Ultimate Price: An Analysis of Aid-worker Fatalities*, Rapport ODI HPN.

_____ (2002), *Chronology of Humanitarian Aid Workers killed in 1997-2001*, disponible sur : www.reliefweb.int/symposium/NewChron1997-2001.html

The Lancet (1999) "A Thought for the Safety of Aid Workers in Dangerous Places," *The Lancet*, Vol. 354, No. 9179.

Randolph Martin (2001), "A more proactive UN role in the security of NGO staff," *Echange humanitaire*, No. 18

David Meddings et Stephanie O'Connor (1999), "Circumstances around Weapons Injury in Cambodia after Departure of a Peacekeeping Force: Prospective Cohort Study," *British Medical Journal*, Vol. 319, p. 412-5.

Robert Muggah et Eric Berman (2001), *Humanitarianism under Threat: The Humanitarian Impacts of Small Arms and Light Weapons*, Etude de recherche comparative à l'intention du CPIA, Comité permanent interorganisations de l'ONU (Oxfam-GB, UNICEF, HCR, BCAH), New York.

Robert Muggah et Martin Griffiths (2002), *Reconsidering the Tools of War: Small Arms and Humanitarian Action*, dossier thématique 39 du HPN, ODI, Londres.

Robert Muggah et Peter Batchelor (2002), *Development Held Hostage: Assessing the Effects of Small Arms on Human Development. A Study of the Socio-Economic Impacts and Development Linkages of Small Arms Proliferation, Availability and Use*, Division des interventions d'urgence, PNUD, New York.

Benjamin Seet et Gilbert Burnham (2000), "Fatality Trends in United Nations Peacekeeping Operations: 1948-1998," *Journal of the American Medical Association*, Vol. 284, No. 5. août, p.598-603.

Mani Sheik, Maria Isabel Gutierrez, Paul Bolton, Paul Spiegel, Michel Thieren, et Gilbert Burnham (2000), "Deaths Among Humanitarian Workers," *British Medical Journal*, Vol. 321, p. 166-9.

Small Arms Survey (2001), *The Small Arms Survey 2001: Profiling the Problem*, Oxford University Press, Oxford.

_____ (2002), *The Small Arms Survey 2002: Counting the Human Cost*, Oxford University Press, Oxford.

_____ (2003), "Kosovo and the gun: a baseline assessment of small arms and light weapons in Kosovo," Rapport indépendant demandé par le PNUD.

Koenraad Van Brabant (2000) *Security training: where are we now?*, Rapport ODI HPN, disponible sur : www.odihpn.org